

# ENSAPLV

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



ensa paris la villette



# LE SOMMAIRE

<b>CONSTRUIRE</b> .....	<b>6</b>
<i>AUJOURD'HUI ET DEMAIN</i>	
▶ L'HCERES.....	8
▶ HESAM UNIVERSITÉ .....	10
▶ GOUVERNANCE .....	12
▶ RESSOURCES HUMAINES .....	15
▶ RESSOURCES FINANCIÈRES .....	16
▶ RESSOURCES LOGISTIQUES.....	17
<b>CONNAÎTRE</b> .....	<b>18</b>
<i>TRANSVERSALITÉ DES DÉBATS</i>	
▶ QUAND LES SÉMINAIRES DE MASTER FONT CAUSE COMMUNE.....	20
<i>TRANSVERSALITÉ DES FORMATIONS</i>	
▶ PÉDAGOGIE .....	22
▶ ACTION INTERNATIONALE .....	28
▶ RECHERCHE .....	34
▶ RESSOURCES PÉDAGOGIQUES .....	38
<b>PARTAGER</b> .....	<b>44</b>
▶ CRÉATION DU SERVICE ARCHIVES.....	46
<i>VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE</i> .....	48
<i>COMMUNICATION ET VALORISATION</i>	
▶ EXPOSITIONS À L'ENSAPLV .....	50
▶ "LA VIE À L'ŒUVRE" DE HANS WALTER MÜLLER.....	51
▶ ÉVÈNEMENTS .....	52
▶ CONFÉRENCES, COLLOQUES ET SÉMINAIRES.....	54
▶ MANIFESTATIONS DE L'ENSAPLV HORS DE L'ÉCOLE .....	55
▶ LES ÉDITIONS DE LA VILLETTE.....	56

## LES CHIFFRES CLÉS

L'un des **11** membres  
de la comue HeSam

**339** enseignants

**2 173** étudiants inscrits en  
architecture dont **437** en double  
cursus ingénieurs/architectes  
et **390** boursiers

**6** équipes de recherche  
dont 34 enseignants / chercheurs  
et 72 doctorants

+ de **10 000**  
architectes formés  
en près de 50 ans

▶ + de **40** ans de  
recherche en architecture

**150** partenaires  
internationaux professionnels  
et académiques

Un fonds documentaire de  
+ de **30 000** ouvrages  
en consultation

Un budget de plus de  
**6 700 000** €



## BRUNO MENGOLI, DIRECTEUR DE L'ENSAPLV

Le rapport d'activités de l'année écoulée, comme à l'accoutumée, arrive avec les beaux jours !

Si la présentation reste constante, cette année, une nouvelle rubrique mettant en valeur l'activité de l'association étudiante de l'école est intégrée. Extrêmement active et dynamique, l' "Asso" est un puissant facteur intégrateur et constitue le premier "liant" entre les étudiants et leur école. Présente dans de nombreux aspects de la vie étudiante que vous découvrirez dans ces pages, il était indispensable que nous réservions dorénavant un espace présentant ses activités multiples.

Durant l'année 2017, l'ENSAPLV a poursuivi ses chantiers engagés. Vous découvrirez, au fil des pages qui suivent, les évolutions de son fonctionnement au quotidien et le niveau de service rendu à nos étudiants, dont le nombre confirme un succès qui ne se dément pas pour notre école.

Au plan institutionnel, 2017 est une année importante. Celle-ci correspond à la vague D de l'évaluation de l'HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Ce nouvel organe se substitue à l'AERES qui avait, en 2012, procédé à une première évaluation de l'établissement et de son projet pédagogique. L'inscription pleine et entière de notre école dans le paysage de l'enseignement supérieur, accompagnée du chantier des nouveaux statuts des ENSA, implique l'appréciation de notre activité par un regard externe. Celle-ci introduit un nouveau processus d'habilitation et de contractualisation avec notre tutelle.

Dans ce cadre, l'école a procédé au cours de l'été à l'élaboration d'un rapport d'auto-évaluation qui a été remis en septembre dernier. Ce document constitue le préalable à la visite de site par le comité d'experts au printemps suivant et à l'émission de son rapport sur l'établissement avant l'été 2018. À la suite, l'école doit rédiger son nouveau projet pédagogique qui sera lui-même évalué en retour, puis accrédité.

Le résultat de ce travail, enrichissant à produire et à connaître, est disponible sur le site de l'école et permet une vision transparente et détaillée de l'établissement sur lui-même, tant du point de vue de sa gouvernance que de son fonctionnement interne

ou de sa stratégie institutionnelle. Il a été produit grâce à l'implication collective des instances et groupes de travail, réunis à cet effet, et constitue un état des lieux particulièrement pertinent, aux facettes multiples, sur la réalité de notre école, dont les aspects le plus perfectibles constitueront les axes d'évolution du projet à venir.

Au plan de son fonctionnement, l'école s'est dotée en 2017 d'un nouveau service avec l'arrivée en septembre, d'une responsable des archives. Au-delà, d'une réponse à nos obligations réglementaires, c'est l'organisation de la mémoire de l'école qui est projetée. L'archivage des dossiers administratifs n'est que le préalable de la collecte des supports pédagogiques et de la production, sous toutes ses formes, de l'école. Faut-il le rappeler, la culture de projet au cœur de l'enseignement de l'architecture, engage une production des enseignants et des étudiants, qui reflète l'histoire de la discipline.

En 2019, l'école fêtera ses 50 années d'existence. Le recensement et le classement, en vue de leur exploitation, de cette production, constitue la pierre angulaire de notre histoire. D'ores et déjà, des moyens en locaux et personnel sont mobilisés pour répondre à cette nouvelle organisation. Parallèlement, c'est une nouvelle culture qui s'instaure, laquelle implique une adaptation de tous dans sa façon de travailler au quotidien et à son rapport à l'institution.

Au terme de cette brève introduction et avant de découvrir plus exhaustivement l'activité de l'année passée, il y a lieu de :

- Remercier le service de la communication qui, une nouvelle fois, s'est démarqué par sa diligence et son efficacité pour la mise en forme du "RA 2017",
- Saluer le concours bienveillant et reconnaissant des instances de l'établissement dans l'élaboration perpétuelle et dynamique du projet collectif,
- Et remercier ceux qui, bien que n'étant pas cités ici, connaissent ma gratitude et mon admiration pour le travail quotidien qu'ils effectuent et sans qui il ne resterait de tout ceci, finalement, que peu de choses.



## MINNA NORDSTRÖM PRÉSIDENTE DU CA

L'année 2017 à l'ENSAPLV a été marquée par une intense réflexion pédagogique collective. C'est d'abord à l'initiative du CEVE que s'est constitué le GRL, le Groupe de Réflexion Licence. Ce groupe a travaillé toute l'année sur la progressivité des enseignements de licence et sur la thématisation des semestres de ce cycle, notamment pour rendre l'interdisciplinarité pédagogique plus lisible et opérante.

Le processus d'auto-évaluation HCERES a démarré, quant à lui, au printemps 2017 par une assemblée générale pour mettre au débat et actualiser le projet d'école de l'ENSAPLV, suivi d'une autre assemblée à la rentrée 2017 suite à laquelle les groupes de travail thématiques ont été constitués.

La mobilisation collective des enseignants de tous champs dans ces groupes de travail a été remarquable, il convient ici les en remercier.

Le dossier d'autoévaluation a été déposé à la rentrée 2017, suivi des réunions et entretiens avec l'équipe HCERES.

Ce travail est aujourd'hui, en 2018, en cours de finalisation pour le dépôt d'un nouveau programme pédagogique pour la rentrée 2019.

Le processus de relocalisation de l'école, entamé fin 2015 avec la signature d'une convention avec le ministère, a d'abord pris du retard, avant d'être arrêté au moment de changement de gouvernement au printemps 2017. L'école avait mis tout ses espoirs dans ce processus et cet arrêt a conduit les instances de l'école - Le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique et le Conseil des Etudes et de la Vie de L'Ecole - à lancer une pétition en demandant à M<sup>me</sup> la Ministre une décision politique concernant le site de relocalisation ainsi qu'un engagement à un financement de l'opération suivant un calendrier précis.

En quelques mois, la pétition a recueilli plus de 5000 signatures de nos étudiants, enseignants et administratifs, mais aussi de nos soutiens des mondes professionnel et académique. Nous attendons encore aujourd'hui en 2018 la réponse de M<sup>me</sup> la Ministre, à qui les élus étudiants de l'ENSAPLV ont remis la pétition lors d'une manifestation.

De plus, la rentrée 2017 a révélé plus que jamais la situation immobilière critique de l'école et la difficulté que nous avons à conduire nos missions dans ces conditions de pénurie d'espaces.

En parallèle, des demandes de réactivation du processus de relocalisation, le Conseil d'Administration, avec la direction, a donc alerté le ministère sur le besoin urgent de locaux provisoires complémentaires pour pouvoir étudier, enseigner et travailler dans des conditions décentes.

Le ministère semble nous avoir entendu et une série de réunions a eu lieu, cependant nous attendons encore aujourd'hui en 2018 la solution concrète et rapide à ce problème. Espérons que la rentrée 2018 pourra se faire dans de meilleures conditions !

Enfin, avant la grande année électorale pour le renouvellement de toutes les instances de l'école en 2018, l'année 2017 a connu déjà deux changements dans la constitution du CA.

À l'expiration du mandat des personnalités qualifiées au printemps 2017, le CA a nommé les nouveaux membres de ce collège tout en tentant déjà de préfigurer la composition prévue dans les nouveaux décrets, ainsi notamment le Président de la COMUE heSam siège depuis dans notre Conseil d'Administration.

Le collège des étudiants a également été renouvelé en fin d'année 2017, et on peut déjà saluer la mobilisation de ces nouveaux élus, notamment pour leur engagement dans les deux dossiers essentiels de notre établissement : la relocalisation et la réflexion pédagogique collective.

ÉCOLE  
NATIONALE  
SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE  
LIS LA VILLETTE

CONSTRUIRE



# AUJOURD'HUI ET DEMAIN

## ► L'HCERES

Le 21 septembre 2017, l'école rendait son dossier d'auto-évaluation répondant ainsi aux premières échéances de la campagne d'évaluation 2017-2018 (vague D) de l'HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur).

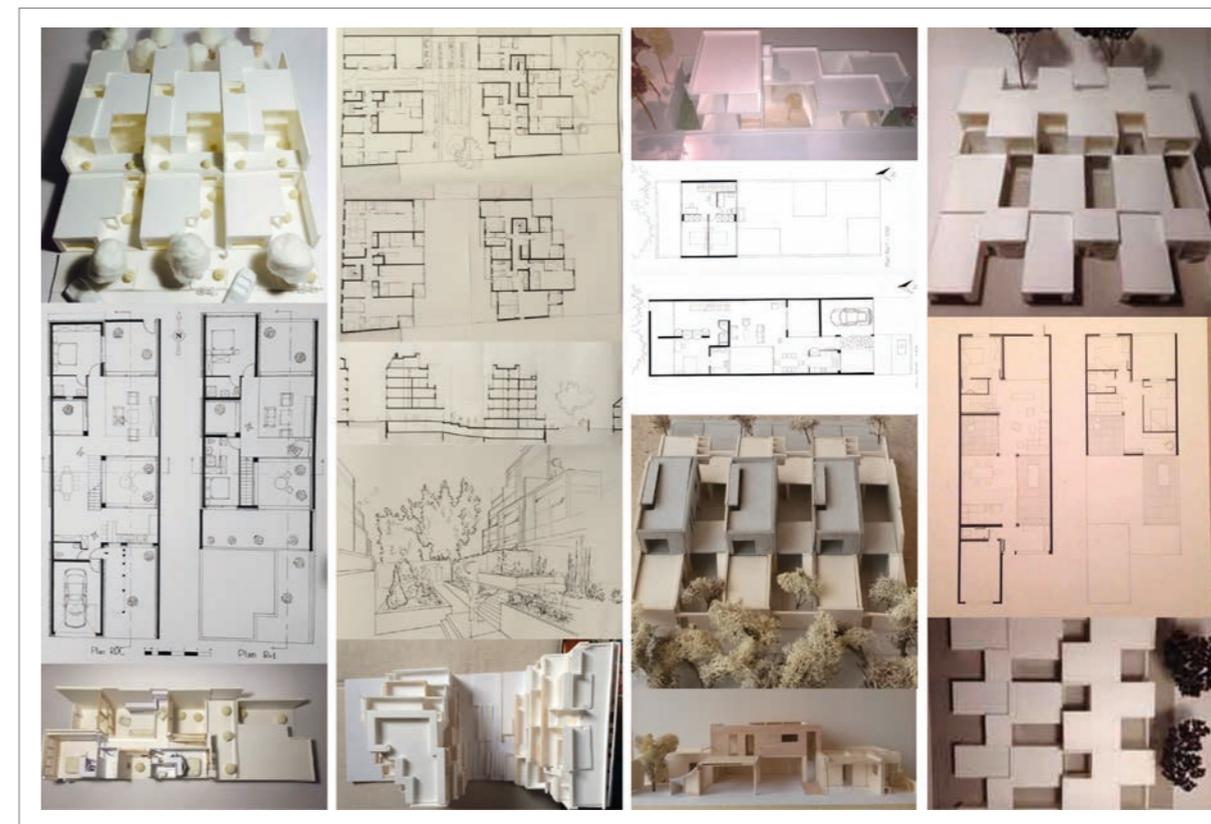
Ce dossier d'auto-évaluation procède d'un long travail réflexif collectif qui a été initié dès 2016 par le CEVE (Conseil des études et de la vie de l'école), dans l'objectif de dresser un diagnostic critique exhaustif de nos pratiques et programmes pédagogiques actuels.

Deux chantiers pédagogiques ont initialement été à l'œuvre en vue de construire un bilan réaliste des contenus et fonctionnements de nos cycles initiaux : un Groupe de Réflexion sur la Licence (GRL), un Groupe de Réflexion sur le Master (GRM). Le GRL a connu un franc succès. Des réunions mensuelles ont permis de réunir des contenus pédagogiques inédits, constitués des descriptions de chacun des cours proposés en Licence, accompagnés de productions d'étudiants. Produits d'une large enquête menée par les enseignants et les étu-

diants, ces contenus ont fait l'objet d'une riche exposition en juin 2017, mettant en exergue cinq points constitutifs du bilan prospectif attendu : les attendus pédagogiques, les contenus des enseignements, les modalités d'évaluation des enseignements, les modalités ou méthodes pédagogiques à l'œuvre et les pistes d'amélioration à envisager.

Le GRM a démontré ses propres limites posant au cœur de la réflexion à mener, l'organisation même de notre cycle Master et sa coordination.

Ces travaux ont fait l'objet d'un large partage lors d'une présentation et d'un débat en Assemblée Générale qui ont donné naissance à la création de six groupes thématiques visant à réfléchir aux points forts et aux points faibles de notre système actuel.



Présentation d'un échantillon de travaux L3 en juin 2017, réalisé par le GRL (Groupe de Réflexion Licence).

### SYNTHÈSE ISSUE DU RAPPORT ENSAPLV D'AUTO-ÉVALUATION HCERES, SEPTEMBRE 2017

	FORCES	FAIBLESSES
INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdisciplinarité, transversalités</li> <li>- Rapprochement inter-institutionnel (bi-cursus, partenariats)</li> <li>- Dynamisme de la direction et de l'administration</li> <li>- Implication du corps enseignant</li> <li>- Faculté d'adaptation</li> <li>- Grande dynamique et développement de la recherche (diversité et en lien avec des sujets de l'actualité)</li> <li>- Des relations européennes et internationales diverses et efficaces</li> <li>- Un cycle licence bien coordonné</li> <li>- Une masse critique importante</li> <li>- Un projet de formation partagé : architecte citoyen, praticien réflexif, intellectuel critique</li> <li>- Une riche offre de formations Post-Master (articulée sur la formation initiale)</li> <li>- Des ressources pédagogiques importantes et efficaces</li> <li>- Des usagers de profils et provenances divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de stratégie en termes de gestion de carrière des enseignants (et notamment HDR)</li> <li>- Absence de valorisation du travail institutionnel</li> <li>- Structure de la communication défaillante</li> <li>- Situation francilienne et état des locaux (séparations des services)</li> <li>- Manque de capitalisation des relations avec les milieux professionnels (structures des stages, MSP)</li> <li>- Manque de visibilité de la stratégie par rapport aux partenariats</li> <li>- Une administration sous-dimensionnée</li> <li>- Absence de reconnaissance des ENSA dans le paysage de la recherche (UMR, ED)</li> <li>- Absence de co-construction du parcours des étudiants de master</li> <li>- Manque de commission des achats</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Comue Hesam (formations inter-établissements, doctorat, recherche PIA, AMI, 1000 doctorants, collaboration au niveau des ressources pédagogiques)</li> <li>- Le potentiel de développement de la recherche (Construction et ambiance, scénographie et Art, projet/recherche)</li> <li>- La professionnalisation de la Licence</li> <li>- Un ancrage dans l'actualité de l'enseignement supérieur et de la politique du ministère de la culture.</li> <li>- Les futurs textes de la réforme (pour le recrutement des enseignants titulaires intégrant les établissements)</li> <li>- Une politique d'archivage</li> <li>- Un observatoire des débouchés</li> <li>- La refonte des systèmes informatiques de l'école</li> <li>- L'actualisation du référentiel de compétences (au regard des problématiques nationales : transitions énergétique, numérique et patrimoine/réhabilitation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une procédure de relocalisation enlisée</li> <li>- L'instabilité du paysage institutionnel de l'enseignement supérieur (Comue)</li> <li>- L'épuisement des usagers</li> <li>- Une trop grande dépendance financière au ministère de la Culture</li> <li>- Une incertitude des débouchés professionnels et notamment des docteurs</li> <li>- Des locaux vétustes et mal dimensionnés, véritable handicap</li> <li>- Un manque d'autonomie pour l'accréditation de formations de master</li> <li>- Des outils de gestion mal approprié (TAIGA/ Supplément au diplôme/ mobilité étudiante)</li> <li>- Des procédures de recrutement ministérielles longues</li> <li>- La mise en œuvre des futurs textes de la réforme (pour la préservation de la mixité des acteurs au sein des instances)</li> </ul>
EXTERNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Comue Hesam (formations inter-établissements, doctorat, recherche PIA, AMI, 1000 doctorants, collaboration au niveau des ressources pédagogiques)</li> <li>- Le potentiel de développement de la recherche (Construction et ambiance, scénographie et Art, projet/recherche)</li> <li>- La professionnalisation de la Licence</li> <li>- Un ancrage dans l'actualité de l'enseignement supérieur et de la politique du ministère de la culture.</li> <li>- Les futurs textes de la réforme (pour le recrutement des enseignants titulaires intégrant les établissements)</li> <li>- Une politique d'archivage</li> <li>- Un observatoire des débouchés</li> <li>- La refonte des systèmes informatiques de l'école</li> <li>- L'actualisation du référentiel de compétences (au regard des problématiques nationales : transitions énergétique, numérique et patrimoine/réhabilitation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une procédure de relocalisation enlisée</li> <li>- L'instabilité du paysage institutionnel de l'enseignement supérieur (Comue)</li> <li>- L'épuisement des usagers</li> <li>- Une trop grande dépendance financière au ministère de la Culture</li> <li>- Une incertitude des débouchés professionnels et notamment des docteurs</li> <li>- Des locaux vétustes et mal dimensionnés, véritable handicap</li> <li>- Un manque d'autonomie pour l'accréditation de formations de master</li> <li>- Des outils de gestion mal approprié (TAIGA/ Supplément au diplôme/ mobilité étudiante)</li> <li>- Des procédures de recrutement ministérielles longues</li> <li>- La mise en œuvre des futurs textes de la réforme (pour la préservation de la mixité des acteurs au sein des instances)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Comue Hesam (formations inter-établissements, doctorat, recherche PIA, AMI, 1000 doctorants, collaboration au niveau des ressources pédagogiques)</li> <li>- Le potentiel de développement de la recherche (Construction et ambiance, scénographie et Art, projet/recherche)</li> <li>- La professionnalisation de la Licence</li> <li>- Un ancrage dans l'actualité de l'enseignement supérieur et de la politique du ministère de la culture.</li> <li>- Les futurs textes de la réforme (pour le recrutement des enseignants titulaires intégrant les établissements)</li> <li>- Une politique d'archivage</li> <li>- Un observatoire des débouchés</li> <li>- La refonte des systèmes informatiques de l'école</li> <li>- L'actualisation du référentiel de compétences (au regard des problématiques nationales : transitions énergétique, numérique et patrimoine/réhabilitation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une procédure de relocalisation enlisée</li> <li>- L'instabilité du paysage institutionnel de l'enseignement supérieur (Comue)</li> <li>- L'épuisement des usagers</li> <li>- Une trop grande dépendance financière au ministère de la Culture</li> <li>- Une incertitude des débouchés professionnels et notamment des docteurs</li> <li>- Des locaux vétustes et mal dimensionnés, véritable handicap</li> <li>- Un manque d'autonomie pour l'accréditation de formations de master</li> <li>- Des outils de gestion mal approprié (TAIGA/ Supplément au diplôme/ mobilité étudiante)</li> <li>- Des procédures de recrutement ministérielles longues</li> <li>- La mise en œuvre des futurs textes de la réforme (pour la préservation de la mixité des acteurs au sein des instances)</li> </ul>

### CES SIX GROUPES ONT TRAVAILLÉ SUR LES THÈMES SUIVANTS :

- 1 Les places de la théorie et de l'histoire / Cohérence entre les divers enseignements de Licence
- 2 Les contenus, les objectifs pédagogique et la progressivité dans le Cursus
- 3 La transition écologique au sein des enseignements
- 4 Les modalités de la collégialité et les croisements interdisciplinaires
- 5 Les débouchés professionnels de la licence
- 6 L'articulation recherche et formation, de l'enseignement du projet et des séminaires

Ces groupes composés d'enseignants de divers champs, d'étudiants, de chercheurs et d'agents administratifs se sont réunis régulièrement bien au-delà de cette première échéance du rapport d'auto-évaluation ( jusqu'en mars 2018) pour nourrir nos réflexions. Notre dossier d'auto-évaluation s'est donc largement nourri de ces cogitations qui ont pleinement complété le travail administratif, réflexif et critique demandé, dont une synthèse s'exprime ici par une analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats / Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques). Cette première échéance HCERES marque donc pour l'établissement une nouvelle étape d'une émulation collective qui fait la force et l'identité de l'ENSAPLV.

**Caroline Lecourtois**  
Directrice Adjointe

## ► HESAM UNIVERSITÉ

### L'ENSAPLV, membre de la Comue Hesam Université

L'ENSAPLV est membre à part entière de la Comue Hesam (décret du 16 octobre 2015). Outre les filières d'excellence et le Centre Michel Serres qui sont un atout exceptionnel pour les étudiants de l'ENSAPLV, ce regroupement académique ouvre de nouvelles perspectives pour l'établissement.

L'ambition fondatrice d'HESAM Université est indiquée en introduction du contrat de site de 2015 : "Les établissements réunis au sein d'HESAM Université construisent une université de recherche et de formation d'un type nouveau en France. Ils ont la conviction que les savoirs qui les réunissent - savoirs du temps et de l'espace, des techniques et de la diversité culturelle, des héritages et de la décision, de la création, de la régulation et de la norme - donnent corps à une expérience individuelle et collective du monde pour le comprendre et le transformer. [...] Les mutations technologiques auxquelles nous sommes confrontés depuis le dernier tiers du XXe siècle appellent une réorganisation sociale des savoirs qui subvertit les frontières entre sciences du vivant, sciences de l'ingénieur, sciences de l'homme et de la société. La mondialisation impose une reprise de nos systèmes de production des savoirs et des biens et de nos systèmes de régulation dans un contexte où les enjeux locaux et régionaux sont traversés par des logiques globales. La révolution numérique modifie en profondeur nos conditions de vie. Ces trois défis nous confrontent, enfin, à l'exigence de redéfinir les normes de la vie commune. Le rôle d'HESAM Université est ainsi de repenser les Humanités à la lumière de ces transformations profondes qui traversent notre société. Il s'agit là d'une mission nationale. Communauté francilienne par son implantation majoritairement parisienne, HESAM Université inscrit son projet dans une perspective plus vaste, que légitime l'implantation ou le rôle de plusieurs de ses établissements en régions et au-delà des frontières de l'Hexagone."

Un séminaire réunissant à l'ENSCI le 18 janvier 2017 les membres des conseils - conseil d'administration, conseil académique et conseil des membres - a acté les départs récents et importants, puis vérifié les orientations du projet HESAM Université se développe en 2017 selon un périmètre resserré, et centré sur les établissements réellement acquis à la vision interdisciplinaire et transformatrice, avec un cadrage scientifique affiné, permettant de confirmer l'expérience interdisciplinaire acquise dans le cadre de PNM (Paris Nouveaux Mondes) et de renforcer l'attractivité que constitue cette expérience pour de nouvelles volontés fédératives et de nouveaux membres. Structurée autour de deux EPSC à

statuts de "grand établissement", la communauté accentue son caractère atypique et conforte sa vocation initiale à devenir un nouveau type d'Université de la connaissance, en réseau, apte à capter et décrypter les défis de la transformation sociétale, à impulser une recherche interdisciplinaire permettant d'anticiper sur ces évolutions complexes, à former, tout au long de la vie, les acteurs de ces transformations. Pour HESAM Université, les approches académiques traditionnelles, disciplinaires et facultaires, en formation et en recherche ne sont suffisantes ni pour comprendre et anticiper les phénomènes complexes de transformation sociétale en évolution rapide, ni pour assurer la formation des acteurs chargés de piloter ces processus de transformation.

Cette nouvelle étape de développement conduit à la mise en place d'une gouvernance resserrée et à la consolidation du projet national d'HESAM Université, avec seulement quatre Vice-Présidences - formation, recherche, numérique, développement - dont celle de développement qui est confiée à un membre de l'ENSA de Paris-la-Villette (Bendicht Weber). Elle conduit à affirmer une vision innovante des publics, avec un accent mis sur la formation tout au long de la vie, la validation des acquis de l'expérience, la formation continue, le dialogue avec les partenaires socio-économiques, l'importance qui s'attache à la professionnalisation des apprenants. HESAM Université affirme son ambition en matière de transformation numérique, à la fois comme compétence à donner à ses apprenants et également comme mode de rénovation des formes de l'enseignement et de la recherche. 2017 voit le démarrage du fonctionnement concret du Conseil Académique dont le Président élu est également membre de l'ENSA de Paris-la-Villette (Yann Nussaume).

HESAM Université se construit et s'affine en 2017 à la croisée :

- des sciences et des technologies,
- des arts,
- des métiers.

À la différence des regroupements opérés sur des bases purement géographiques, HESAM Université s'est ainsi affirmée



en 2017 comme une communauté à forte identité, choisie par des membres qui partagent les valeurs d'un projet commun : créer un nouveau type d'université fédérale, dans la société apprenante et le numérique, tournée vers les processus de transformation sociétale. C'est autour de ce projet de rupture que le groupement a pu se fédérer et faire preuve de résilience : les principales spécificités du projet scientifique des origines demeurent pérennes.

En plus du Centre Michel Serres qui continue à accueillir une proportion importante d'étudiants de l'ENSA de Paris-la-Villette dans ses équipes de travail interdisciplinaires, deux projets majeurs de HESAM Université ont particulièrement mobilisés l'ENSA de Paris-la-Villette et ses membres. Recentré autour de deux écoles doctorales (SMI, ENSAM-CNAM ED 432 et Abbé Grégoire, CNAM, ED 546), le collège doctoral d'HESAM Université met désormais au centre de son projet la question de parcours doctoraux correspondant aux profils spécifiques des formations des établissements sous tutelle du ministère de la culture, auxquelles HESAM Université doit pouvoir apporter une solution concrète en matière de doctorat. La deuxième implication forte de l'ENSA de Paris-la-Villette concerne la mise en œuvre du programme "1000 doctorants pour les territoires" dans une visée de faciliter l'insertion professionnelle des doctorants en SHS, arts et architecture, et de favoriser la recherche liée aux dynamiques territoriales innovantes. Il s'agit d'un programme pour lequel HESAM Université s'est associée à l'ANRT, au CNFPT, à l'ABG et à l'ADCIFRE SHS, en obtenant un soutien financier conséquent du MESRI. Les enseignants-chercheurs de l'ENSA de Paris-la-Villette ont enfin pu profiter

### Membres d'HESAM Université

- Arts et Métiers (ENSAM)
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
- Ecole du Louvre
- Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-La-Villette (ENSAPLV)
- Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers)
- Institut national d'histoire de l'art (INHA) (associé)
- Institut national d'études démographiques (INED)
- Institut national du patrimoine (INP)

### Affiliés

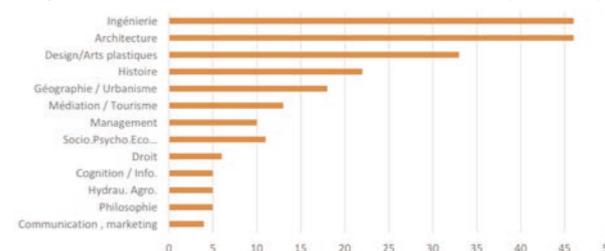
- Centre de formation des journalistes (CFJ)
- CESAAP (Ecole Boule, Ecole Etienne, Ecole Duperré, ENSAAMA)
- CESI (Enseignement supérieur et formation professionnelle)
- Fondation Nationale Entreprise et Performance (FNEP)
- France Clusters
- Institut français de la mode (IFM)

une première année des apports d'une plateforme d'aide au montage et au suivi des réponses aux appels à projets européens, notamment dans la perspective de la stratégie H2020 (financements de la Communauté Européenne).

**Bendicht Weber, Vice-Président  
Développement Hesam Université**

Le Centre Michel Serres accueille régulièrement des étudiants et enseignants de l'ENSAPLV qui participent à des groupes de projets durant un semestre sur des questions de perspectives en lien avec d'autres disciplines - science de l'ingénieur, design, arts plastiques, histoire, géographie, urbanisme, médiation tourisme, etc. - ainsi qu'avec des acteurs territoriaux et économiques.

Origine des étudiants inscrits au semestre Michel Serres (2013-2018)



## ► GOUVERNANCE

L'ENSAPLV attache une grande importance aux processus de décisions collectives et à l'implication des enseignants dans la vie des instances et différents groupes de réflexions. Une participation active au projet de l'établissement, en vue des accréditations futures, est attendue. Les conseils et les commissions participent à la bonne gouvernance de l'école.

### ▲ Le Conseil d'administration (CA)

Il délibère sur le règlement intérieur de l'établissement, le programme d'enseignement, le budget et le compte financier, les catégories de contrats ou de conventions et toutes les questions qui sont de sa compétence en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Présidente :** Minna Nordström, enseignante

**Directeur :** Bruno Mengoli

**Collège enseignants :** Marc Bedarida, Gérald Gribé, Dalil Hamani, Philippe Hilaire, Vincent Poirier, Jodelle Zetlaoui-Leger.

**Collège administratif :** Philippe Bourdier et Patrick Bottier.

**Collège étudiants :** Roman Castaingts, Charlotte Aristide, Clément Bottini, Léa Destombes, Maxime Durif, Duncan Sidibé, Miguel Madrid-Vertel.

**Collège des personnalités extérieures :**

- Gwenaél Querrien, architecte-urbaniste, rédactrice en chef d'Archiscopie, éditée par la Cité de l'architecture.
- Marc Le Coq, directeur du Centre Michel Serres.
- Jean Luc Delpeuch, président d'HeSam.
- Laurent Ducourtieux, architecte DPLG, ingénieur, enseignant-chercheur à l'EIVP.
- Cécile Fridé, architecte DPLG, société AF Associés Architecture.
- Marion Simon-Cloarec, directrice de la formation au CNDB
- Carine Saloff-Coste, ingénieure, directrice de l'attractivité et de l'emploi de la ville de Paris.

### ▲ Le Conseil scientifique (CS)

Il a pour mission la réflexion sur l'articulation de l'enseignement avec la recherche et les métiers. Il est consulté par le CA sur des dimensions stratégiques, à moyen et long terme, concernant :

- les orientations des politiques de recherche et les relations enseignement-recherche ;
- la formation initiale et continue ;
- la prise en considération des évolutions des conditions d'exercice des architectes ;
- les relations institutionnelles, les partenariats, les contractualisations ;
- les demandes d'habilitation des diplômes nationaux ;
- le développement de missions nouvelles dans l'école ;
- les perspectives de recrutement des enseignants à 5 ans en cohérence avec le projet d'école.

**Administration :** Le directeur de l'ENSAPLV, ou son représentant.

**Enseignants/chercheurs :** Yann Nussaume (AMP/VT), Xavier Bonnaud (Gerphau/TPCAU), Alessia de Biase (LAA/SHS), Michael Fenker (LET/ingénieur de recherche), François Guena (MAACC/STA).

Représentants des enseignants de différents champs dont praticiens : Vincen Cornu (TPCAU), Bruno Gaudin (TPCAU), Gwen Rouvillois (ATR), Suzel Balez (STA), Patrick Leitner (TPCAU), Bendicht Weber (TPCAU).

**Personnalités extérieures :**

**Doctorants :** Loup CALOSCI (Ahhtep/ Ausser), Ornella ZAZA (Laa/lavue), Brahim MOUFFOK ( Gerphau /lavue), Jonathan BRUTER (AMP/LAVUE), dont 2 titulaires et 2 suppléants.

**Étudiants :** Maxime Durif M1 (CEVE), Noémie Cohen M2 (CA).

### ▲ Le Conseil des Études et de la vie de l'École (CEVE)

Il est une instance de réflexion pédagogique qui assure la cohérence et la progressivité des enseignements. Il organise la coordination des enseignements et des séminaires ainsi que l'articulation avec les post-master et la formation à l'HMONP.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, Catherine Comet et Barmak Lahiji.

**Enseignants :**

- TPCAU : Emmanuel Mourier (L1), A-G Cohen (L1)/réfèrent HMO, Pietro Cremonini (L2), François Fauconnet (L2), Jérôme Marin (L3), Virginia Laguia (L3), Claudio Secci (Master)/CRI, Didier Rebois (Master)/CRI ;
- STA ( construction) : Yves Rouby, réfèrent bi-cursus ;
- STA (informatique) : Dominique Beautems ;
- HCA : Sophie Descat ;
- ATR (dessin d'architecture) : Taline Malikian puis Nicolas Lestringez ;
- ATR (art plastique) : Bertrand Segers ;
- SHS ( sociologie) : Ioana Iosa, réfèrent séminaires ;
- SHS (philosophie) : Anne Tuscher ;
- VT ( géographie et paysage) : Catherine Zaharia ;
- VT (UPU) : Anne d'Orazio, coordination projet L3 ;
- Représentants recherche et post-master (DSA, DPEA) : Karen Bowie et Eric Daniel-Lacombe.

**Étudiants :**

- Romain Robinet, suppléant : Perrine Richard.
- Agathe Person, suppléant : Teddy Raharijaona.
- Alain Ben Soussan, suppléant : Elvire Danos.
- Maxime Durif, suppléant : Océane Paulet.
- Marine Collignon, suppléant : Anaïs Rogemont.

### ▲ Le Conseil du département recherche

Il propose les stratégies de recherche de l'école aux instances, définit des formations à la recherche par la recherche, mutualise les moyens des différents laboratoires, répond à des appels d'offre de recherche, élabore des formations doctorales au sein de la COMUE HESAM, établit des relations scientifiques internationales, recherche des financements et valorise les recherches.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, l'agent responsable de la recherche et de la scolarité du DPEA.

**Enseignants/chercheurs :** AMP, Olivier Jeudy, Xiaoling Fang AHTTEP, Karen Bowie. GERPHAU, Xavier Bonnaud, Manola Antonioli. LAA, Alessia de Biase, Alain Guez. LET, Michael Fenker, Isabelle Grudet. MAACC, François Guena, Aurélie de Boissieu.

**Doctorants :** Loup CALOSCI (Ahhtep/ Ausser), Ornella ZAZA (Laa/ lavue), Brahim MOUFFOK ( Gerphau /lavue), Jonathan BRUTER (AMP/LAVUE), dont 2 titulaires et 2 suppléants.

### ▲ La Commission de validation d'acquis et de sélection des primo-entrants

Elle permet :

- De débattre et de clarifier les critères d'admission par validation d'acquis.
- D'encadrer les experts pour l'examen des dossiers et d'organiser leur travail (les experts seront désignés par rapport aux profils de candidats et par rapport au cycle qu'ils souhaitent intégrer).
- De préparer la décision à soumettre pour le directeur de l'école, à partir des rapports d'experts.
- De réfléchir sur le recrutement des primo-entrants (modalités, procédure, critères...), et de participer à l'organisation de la sélection avec le service de la pédagogie.
- De participer, avec la Commission HMONP, à la sélection des candidats à la formation HMONP par validation d'acquis.

**Administration :** La direction représentée par la responsable de la pédagogie, l'agent chargé de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, l'agent chargé de la sélection des primo-entrants.

**Enseignants :** Olivier Tissier (TPCAU), Elisabeth Veit (TPCAU), Sylvain Ebode (STA), Jakob Gautel (ATR), Karen Bowie (HCA) ;

**Étudiants (avis consultatif) :** Océane Paulet L3 (CEVE), Maxime Durif M1(CEVE), Marine Collignon M2 (CEVE).

### ▲ La Commission d'orientation

Elle examine les demandes d'inscription supplémentaire des étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription et émet des propositions d'autorisation de réinscription à titre exceptionnel auprès de la Direction. Enfin, elle préconise, en lien avec les jurys de fin de semestre, les possibilités de réorientation.

**Administration :** La direction représentée par la directrice adjointe, la responsable de la pédagogie, les agents en charge des étudiants en licence.

**Enseignants :** 8-12 enseignants représentatifs de champs différents nommés par le CA suite à un nouvel appel à participation. **Étudiants (avis consultatif) :** Shérazade Erard (CA), Louise Lepage (CA).

### ▲ La Commission HMONP

Elle prépare le dossier d'habilitation de la formation, soumis au CA pour validation, elle participe à la gestion de la formation dans les limites fixées par l'habilitation.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, la responsable de la pédagogie, l'agent en charge de la formation à l'HMONP.

**Enseignants :** Responsable pédagogique de la formation HMONP Minna Nordström, Jean-Marc Lalo (TPCAU), Marc Bourdier (VT), Elise Macaire (SHS/RAMAU), Fanny Rozé (TPCAU), Thomas Eleferiou (TPCAU), Albert-Gilles Cohen (TPCAU/ CEVE), Vincent Poirier (STA/CA).

**Invité :** Un représentant de Passerelle V.

### ▲ La Commission des stages

Elle participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique des stages en liaison avec le CEVE et selon les directives du CA. Elle examine les rapports de stage et étudie les demandes de dispense de stage.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, la responsable de la pédagogie, les agents chargés des stages.

**Enseignants :** Olivier Tissier ( TPCAU), Jean-Marc Chanteux (TPCAU), Elise Macaire ( SHS/recherche/RAMAU), Sylvain SABAU (TPCAU) Stéphanie Bourlis, ( TPCAU), Suzel Balez (STA).

**Étudiants (avis consultatif) :**

### ▲ La Commission des relations internationales

Elle définit avec le CEVE et le CA le cadre pédagogique d'organisation des voyages et des échanges internationaux. Elle statue sur les dossiers de demande de mobilité des étudiants à l'étranger et diffuse l'information concernant la mobilité. Enfin, elle conseille le CA sur la stratégie des relations internationales et plus particulièrement les demandes de budget pour des actions de coopération.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, l'agent chargé des relations internationales, la chargée du suivi administratif des dossiers, le secrétaire général.

**Enseignants :** Christian Pédelahore (VT), Chimène Denneulin (ATR), Ron Kenley (TPCAU), Eric Locicero (TPCAU), Manola Antonioli (SHS), Claudio Secci (TPCAU/CEVE), Didier Rebois (TPCAU/ CEVE), Gérald Gribé (TPCAU/CA), Marc Bedarida (HCA/CA).

**Étudiants (avis consultatif) :** Loik Blainvillain (CA), Noémie Cohen (CA).

### ▲ La Commission des travaux et des locaux

Elle travaille à l'amélioration des conditions d'enseignement, étudie et suit les projets et réalisations.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, le responsable de la logistique, un agent du service logistique, le secrétaire général.

**Enseignants :** Albert-Gilles Cohen ( TPCAU), Sylvain Sabau (TPCAU), Olivier Chaslin (TPCAU).

**Étudiants :** Alain Ben Soussan (CEVE), Shérazade Erard (CA).

### ▲ La Commission recrutement

Elle examine les dossiers de demande de mutation des enseignants d'autres ENSA ainsi que les dossiers des candidats à un poste d'enseignant associé ou contractuels de l'établissement. Elle reçoit les candidats retenus après examen de leur dossier et organise les recrutements.

**Administration :** Le directeur, la directrice adjointe, la responsable des ressources humaines, l'agent responsable de la gestion des T2 et l'agent responsable de la gestion des T3.

**Enseignants :** La présidente du CA Minna Nordström ; 3 enseignants élus du CA : Jodelle Zetlaoui-Leger, Gérald Gribé, Marc Bedarida ; 3 enseignants CEVE : Anne Tuscher, Emmanuel Mourier, Anne d'Orazio ; Enseignants experts en fonction du champ disciplinaire concerné.

### ▲ La Commission bi-cursus

Elle coordonne le suivi de la formation avec les écoles d'ingénieur partenaires l'EIVP et l'ESTP.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, la responsable de la pédagogie, un agent responsable des bi-cursus.

**Enseignants :** Franck Gaubin (STA), Rosa De Marco (VT), Nicolas Lestringuez (ATR représentation), Olivier Chaslin (TPCAU), Yves Rouby (STA/CEVE) Vincent Poirier (STA/CA).

**Étudiants :** BIA (ESTP-EIVP) et BAI. Toutes les années de 1 à 7 sont représentées.

### ▲ La Commission numérique

Elle établit et développe une politique spécifique et prospective sur le numérique. Elle participe à la gestion du parc matériel et logiciel. Elle conduit et suit l'offre pédagogique numérique en lien avec le CEVE. Elle gère l'utilisation des salles et des équipements informatiques.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, le responsable du service informatique, un agent du service informatique, le responsable du laboratoire numérique et Alain Raynaud pour l'atelier maquettes.

**Enseignants :** Anne Fremy (MA ATR), Dominique Beutems (MA STA OMI/CEVE), François Guena ( professeur STA OMI/CS), Dalil Hamani ( STA), Philippe Hilaire (VT), Frédéric Neumann (MA STA/ Archi navale), Eric Locicero (contractuel TPCAU), Pietro Del Pezzo (contractuel ATR représentation).

**Étudiants :** Anaïs Rogemont (CEVE), Tibère Camus (CA), Louise Lepage (CA).

### ▲ La Commission expositions

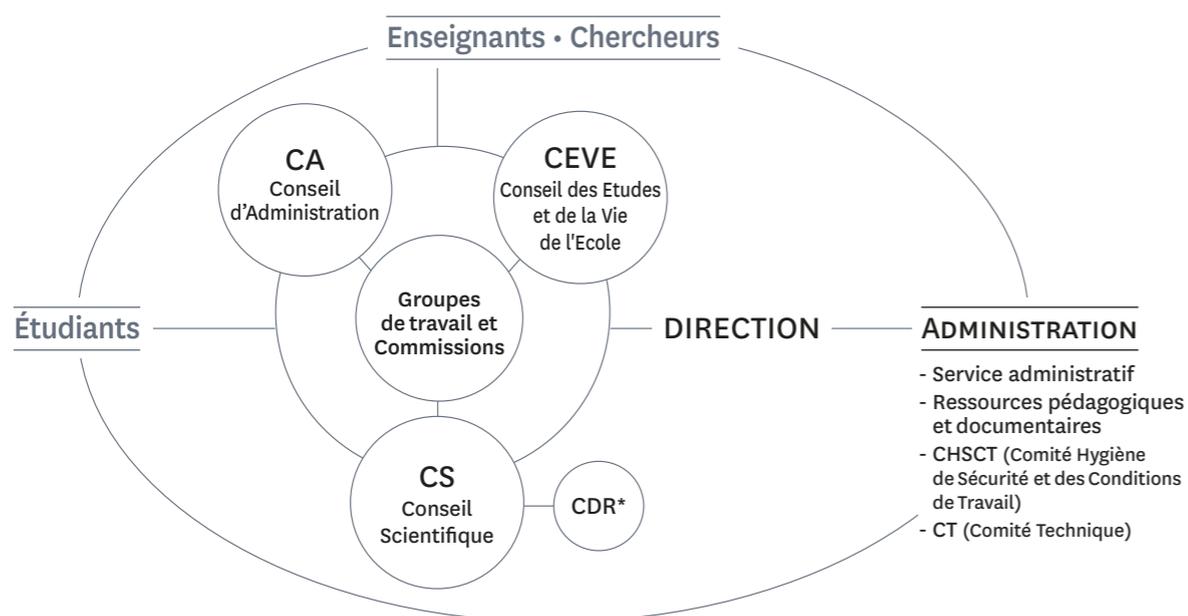
Elle recueille et examine les demandes d'exposition en vue d'organiser un calendrier annuel.

**Administration :** Le directeur ou son représentant, le responsable du service communication, l'agent responsable des expositions.

**Enseignants :** Marie-Jeanne Hoffner (ATR), Edouard Ropars (TPCAU), Yves Mahieu (STA), Eric Locicero (TPCAU), Dominique Lefrançois (SHS). Baptiste Debombourg (ATR).

**Étudiants (avis consultatif) :** Agathe Person, Elvire Danos.

## ORGANIGRAMME DES INSTANCES DE L'ÉCOLE



\* Conseil du Département Recherche

## ▶ RESSOURCES HUMAINES

### ▲ Le corps enseignants

Le corps enseignants est composé de **339 agents** répartis dans les corps d'enseignants titulaires, de maîtres assistants et de maîtres assistants associés relevant du ministère de la culture ainsi que du corps des agents contractuels relevant de l'ENSAPLV.

Une commission recrutement se réunit pour examiner les candidatures des enseignants titulaires, associés, contractuels et des demandes d'interventions ponctuelles.

Elle propose au conseil d'administration de concert avec le CS et le CEVE, la stratégie de recrutement du corps enseignant, les profils de poste ouverts aux concours de titularisation et les profils d'enseignants associés et contractuels.

Elle examine les dossiers de demande de mutation des enseignants titulaires et les dossiers de candidature des enseignants associés ou contractuels et auditionne les candidats.

Professeurs	13
Maîtres-Assistants	73
Maîtres-Assistants Associés	36
Enseignants contractuels en CDI	63
Enseignants contractuels en CDD	53
Enseignants Intervenant ponctuels	101

En 2017, le service des ressources humaines a enregistré **14 départs** dont 5 à la retraite et **21 arrivées** dont celles de **2 lauréats** au concours de Professeurs et **3 lauréats** au concours de Maître assistant des ENSA.

L'école a mis en place depuis 2016 une nouvelle procédure de recrutement et de suivi des enseignants contractuels de l'école, afin de maîtriser l'encadrement pédagogique des étudiants suivant les cycles d'initiation (Licence et Master) et les différentes formations offertes (HMONP, Doctorat, DPEA, DSA, Master Pro).

Cette procédure participe par ailleurs d'une réflexion sur la formation des enseignants contractuels qui intègrent l'établissement en vue de travailler en collaboration avec des enseignants expérimentés qui leur transmettent ainsi leur savoir-faire, pour favoriser, s'ils le souhaitent, une évolution de carrière comme titulaire. Cette procédure se présente comme un outil de dialogue entre les instances, l'administration et les enseignants dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières favorable aux enseignants. Elle est également menée par la commission recrutement qui collabore avec le Comité Technique pour mettre en place des bourses aux emplois.

### ▲ Les Agents Administratifs, Techniques et Scientifiques

Le service des ressources humaines gère 10 statuts administratifs différents regroupant **73 agents**. Il est en charge de la gestion administrative des agents titulaires et non titulaires relevant du budget du ministère de la Culture et de la gestion administrative et financière des agents non titulaires rémunérés sur le budget propre de l'établissement.

**Dans le cadre de la loi dite "Sauvadet", 6 agents** ont rempli les conditions pour accéder aux emplois réservés : un dans le corps des adjoints techniques ; deux dans le corps des ingénieurs d'études ; un dans le corps des techniciens d'art ; un dans le corps des maîtres assistants et un dans le corps des attachés d'administration.

### ▲ La Formation Continue

À cours de l'année 2017, l'école a intensifié ses objectifs de formation et fait appel en priorité aux formations dispensées par le ministère de la culture. Le nombre d'agents formés a ainsi augmenté de plus de **42%** par rapport à l'année précédente. Pour accompagner la mise en œuvre de la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique), l'ENSAPLV a engagé pour les agents des formations à l'acquisition des nouvelles règles et au maniement du nouveau système d'information comptable.

FORMATIONS	
▶ Catégorie A :	22 agents sur 28 stages
▶ Catégorie B :	10 agents sur 18 stages
▶ Catégorie C :	3 agents sur 4 stages

## ► RESSOURCES FINANCIÈRES

L'essentiel des dépenses se répartit entre celles relatives à la pédagogie et aux fonctions support.

5% des dépenses du budget de l'établissement (hors crédits Etat) sont consacrées à la recherche.

Elles témoignent du dynamisme du fonctionnement des laboratoires de l'ENSAPLV.

### ANALYSE

- Les subventions publiques représentent la part principale des ressources de l'école (plus de 80% des ressources globales encaissées).
- L'école a fait un effort significatif sur ses investissements en 2017 (11% de son budget contre 8% en 2016).
- Ces investissements ont concerné la mise en sécurité de son réseau informatique et les travaux d'accès handicapés sur l'amphi 302 et la cour.

### RECETTES

#### RECETTES GLOBALISÉES

Subvention du ministère de la Culture	4 257 352 €
Autres subventions des collectivités publiques et des organismes internationaux	37 993 €
Ressources propres : droits d'inscriptions, ventes des éditions de la Villette, divers...	1 016 489 €

#### RECETTES FLÉCHÉES

Subventions d'investissements du MC	566 804 €
Recherche, international	243 634 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 122 272 €</b>

### DÉPENSES

Fonctionnement et interventions	2 989 504 €
Personnel établissement	3 028 111 €
Investissement	746 604 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 764 219 €</b>

### DÉPENSES CONSOLIDÉES\*

Budget de l'établissement	6 764 219 €
Budget personnels État (hors budget établissement)	10 397 324 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 161 543 €</b>

### RÉPARTITION DES DÉPENSES CONSOLIDÉES\* PAR DESTINATIONS

Enseignement et pédagogie	10 285 548 €
Fonctions et support	6 404 104 €
Recherche	342 323 €
Valorisation et diffusion culturelle	129 540 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 161 515 €</b>

\*Soit 7461 € par étudiant.

## ► RESSOURCES LOGISTIQUES

Cette année, d'importants travaux de mise en accessibilité pour les handicapés (mobilité, mal voyance) ont été effectués, ainsi que l'éclairage de nuit et l'installation de nouveaux vidéo-projecteurs.

L'école poursuit sa politique de travaux, à la fois de mise aux normes des espaces et locaux, mais également de l'amélioration des conditions d'habitabilité.

### ▲ Mise en accessibilité pour les handicapés

- Pour l'accès aux handicapés (mobilité, mal voyance), le sol de la cour d'entrée de l'école a été refait, en faisant le choix d'un revêtement innovant (Chaussée végétale®), qui végétalise un revêtement minéral, pouvant se substituer à un enrobé traditionnel ou à un revêtement uniquement minéral ; il limite l'imperméabilisation des sols et laisse s'exprimer la biodiversité.

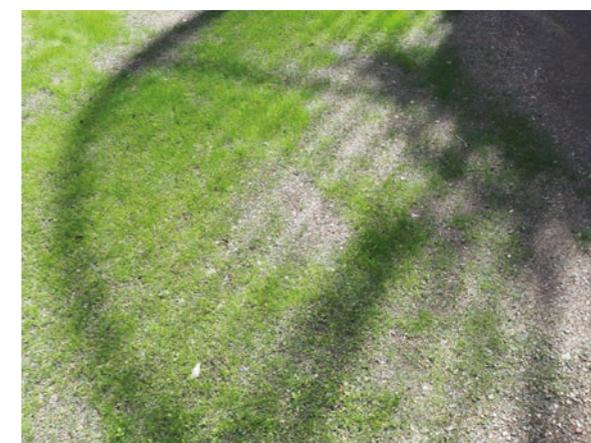
- Une mise en accessibilité pour les handicapés (mobilité) de l'accès à l'amphi 302 (élévateur) et installation d'une boucle phonique pour les personnes appareillées. Un escalier d'accès plus confortable a également été installé.

### ▲ Éclairage

L'éclairage de soirée et de nuit a été entièrement revu, créant un éclairage chaud et englobant... et répondant aux normes.

### ▲ Installation de vidéo-projecteurs

Des installations de vidéoprojecteurs en fixe dans tous les amphithéâtres du rez-de-chaussée (amphis 004, 005, 007 et 011), ont été réalisées.



# CONNAÎTRE



# TRANSVERSALITÉ DES DÉBATS

## ▶ QUAND LES SÉMINAIRES DE MASTER FONT CAUSE COMMUNE

Fort de ses treize séminaires de Master, l'ENSAPLV propose à l'ensemble de ses étudiants une approche pédagogique réflexive et critique ancrée dans les problématiques et les débats du monde social.

À la recherche d'une constante amélioration de son offre et dans une volonté de croisement disciplinaire et thématique, l'année 2017 inaugure un nouveau format de rencontres-débats : les séminaires transversaux de master.



**03 OCT 2017** **Séminaire** HESAM UNIVERSITÉ  
SÉANCE INAUGURALE DES SÉMINAIRES TRANSVERSAUX DE MASTER  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

### PETITES ET MOYENNES VILLES : TERRITOIRES EN DEVENIR

10h00-12h30

#### Amphithéâtre 302

10h00 Accueil, présentation des invités et du contexte des séminaires transversaux de Master par **Bruno Mengoli**, Directeur de l'ENSAPLV.  
10h15- 10h35 **Dynamiques territoriales contemporaines** Intervention de **Laurent Davezies**, Professeur au CNAM et expert indépendant dans le domaine de l'économie  
10h35- 11h00 Présentation du rapport au Premier ministre du **Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés** par **Yves Dauge**, ancien Sénateur d'Indre et Loire et Maire de Chinon  
11h00- 12h30 Table ronde **Devenir territorial et politique publique : enjeux et débats** en réaction au rapport d'Yves Dauge animée par **Anne D'Orazio**, enseignante de l'ENSAPLV et chercheur au LET  
Avec **Bertrand Pancher**, Député de la Meuse, **Gérard Longuet**, Sénateur de la Meuse, **Gérard Abbas**, Conseiller départemental de la Meuse, Président de la Commission Aménagement, Infrastructures et Equipements numériques, en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville, **Jean-Luc Delpeuch** Président de la communauté de communes du Clunisois, Président d'HESAM

14h00-17h00

#### Amphithéâtre 302

14h00-14h10 Présentation des intervenants, de l'organisation et du thème **Centres villes (historiques) et territoires ruraux en projet : processus et compétences** par **Rosa De Marco** et **Catherine Zaharia**, enseignantes de l'ENSAPLV et chercheuses à AMP-UMR LAVUE  
14h10-14h20 Projection d'un extrait du documentaire «Centre-bourg, le fil rouge» réalisé par **Marie Bardet** et **Stéphane Kowalczyk**, produit par le CAUE de l'Aude en partenariat avec Ciném'Aude (2016, 43 mn)  
14h20-14h30 **Espace rural dans la métropolisation : espace impensé, de recompositions territoriales autour des pôles ruraux et potentiel de développement** Intervention de **Monique Poulot-Moreau**, professeur de géographie à l'Université Paris Nanterre et de **Claire Aragau**, MCF en géographie, Université de Paris Nanterre  
14h30-14h40 **Du logement à l'habiter : retour d'expérience sur un projet de revalorisation d'un centre-ville ancien** Intervention de **François Novakowski**, architecte DPLG, urbaniste OPQU, enseignant à l'ENSA de Lyon  
14h40-14h50 **Expériences d'architectes dans une ville à la campagne** Intervention de **Laura Dedieu** et **Adrien Vertailler** de l'Agence Habiter  
14h50-15h00 **La poste en milieu rural** Intervention d'Estelle Renard, étudiante en Master 2 à l'ENSAPLV  
15h00-17h00 Table ronde animée par **Rosa De Marco** et **Catherine Zaharia** avec **Monique Poulot-Moreau**, **Claire Aragau**, **François Novakowski**, **Laura Dedieu** et **Adrien Vertailler**, **Estelle Renard**, **Renaud Barres**, Directeur du CAUE de l'Aude, **Stéphane Kowalczyk**, **Jean-Luc Delpeuch**, **Julie Gartner-Negrin**, Adjointe au chef de bureau, Bureau de la protection et la gestion des espaces, Direction générale des patrimoines - service du patrimoine (SDMHPEP) - Ministère de la culture

ENSAPLV, 144 AVENUE DE FLANDRE - 75019 PARIS - TÉL : 33(0)1 44 65 23 00 - WWW.PARIS-LAVILLETTE.ARCHI.FR / M° - CRIMÉE DU CORENTIN CARIOU - LIEN 7

L'objectif de ces journées d'étude est de proposer tout au long de l'année un moment d'échange et de rendez-vous à l'ensemble des étudiants, enseignants et publics invités.

Partant du principe que le croisement des regards et des analyses est au cœur de cette pédagogie de la transversalité, proposition a été faite aux différentes équipes pédagogiques des séminaires de co-construire une programmation thématique et d'animer à plusieurs voix les débats et échanges.

De manière pratique, chaque séance est conçue, programmée et produite par deux ou trois séminaires. L'objectif recherché est de démultiplier sur un même thème des approches et des analyses parfois contradictoires ou divergentes afin que s'entende l'épaisseur des réflexions et la complexité des enjeux questionnés.

Pour l'année universitaire 2017-2018, ces journées abordent la question de la "transition" dans tous ses états, qu'elle soit territoriale, énergétique, patrimoniale, numérique, etc.

À travers ces différentes thématiques, il s'agit d'en comprendre l'enjeu, d'en mesurer l'impératif et d'analyser la manière dont les acteurs (professionnels, politiques, institutionnels, citoyens, etc.) s'en saisissent pour créer, mettre en œuvre, fabriquer, résister, etc.

La séance inaugurale, du 03 octobre 2017, a pris comme prétexte la remise du rapport au premier ministre portant sur le "Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés", réalisé par Yves Dauge, ancien sénateur d'Indre et Loire et Maire de Chinon.

Cette journée d'étude a permis de mettre en perspective le devenir des petites et moyennes villes françaises et d'interroger les processus auxquels ces territoires doivent faire face.

### ▶ Deux tables rondes et six interventions

- Une première intitulée "Devenir territorial et politique publique : enjeux et débats".
- Une seconde, "Centres villes (historiques) et territoires ruraux en projet : processus et compétences".
- Et six interventions thématiques.

Les débats ont permis d'analyser la situation de ces territoires et d'esquisser la nécessité d'une mobilisation professionnelle des architectes, concepteurs et de créateurs de l'espace, au service d'une ingénierie territoriale renouvelée.

### C'est autour d'Yves Dauge, que se sont retrouvés :

- Laurent Davezies, Professeur au CNAM, Gérard Abbas, Président de la Commission Aménagement, Habitat et Politique de la Ville du Département de la Meuse ;
- Jean-Luc Delpeuch, Président de la Communauté de communes du Clunisois, Président de la COMUE HESAM ;
- Monique Poulot-Moreau, Professeur des universités en géographie - Paris Nanterre ;
- Claire Aragau, Maître de Conférences en géographie - Paris Nanterre ;
- Laura Dedieu et Adrien Vertailler, architectes de l'agence Habiter ;
- François Novakowski, enseignant à ENSA de Lyon ;
- Estelle Renard, étudiante de Master 2 à l'ENSA Paris-la-Villette ;
- Renaud Barres, Directeur du CAUE de l'Aude et Julie Gartner-Negrin, AUE - ABF, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture.

Ces débats ont été animés par Rosa De Marco, Anne D'Orazio et Catherine Zaharia, enseignantes de l'école.

Anne D'Orazio  
Enseignant-chercheur Ville et Territoires

Fort de cette première rencontre, un rendez-vous a été pris le 28 novembre 2017, pour un deuxième séminaire transversal intitulé "L'architecture face à la transition écologique et énergétique : enjeux pour le XIX<sup>e</sup> siècle?".

### SÉMINAIRE TRANSVERSAL DE MASTER 28 NOVEMBRE 2017, 15H-18H, ENSAPLV, AMPHI 302

## L'ARCHITECTURE FACE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : ENJEUX POUR LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE ?

- **Du développement durable à la transition écologique, l'état des débats** : Anne D'Orazio, séminaire AEED, ENSA Paris-la-Villette.
- **L'approche post-carbone des territoires** : Serge Wachter, séminaire APUS, ENSA Paris-la-Villette.
- **Agir dans le projet, l'expérience de l'agence M'Cube** : Maud Saïmpert, architecte associée, Méandre cub architecte.
- **Au-delà de l'architecture, matériaux et métabolisme urbain en question** : Julie Benoit, architecte HMONP, Responsable R&D Bellastock.

DÉBATS ANIMÉS PAR SUZEL BALEZ ET ANNE D'ORAZIO



# TRANSVERSALITÉ DES FORMATIONS

## ► PÉDAGOGIE

L'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité et la transversalité sont trois principes que porte l'école en vue de former des architectes réflexifs et critiques conscients des mondes et métiers de l'architecture et aptes à participer à la construction des futurs espaces bâtis en toute connaissance des spécificités des acteurs avec lesquels ils travailleront.

### ▲ La stratégie de formation de l'ENSAPLV

À partir d'un socle initial en architecture, l'école s'ouvre vers des champs plus larges de thématiques, des partenariats confirmés et des 3<sup>e</sup> cycle.

L'école compte 34 enseignants dont la pratique professionnelle lie l'enseignement et la recherche. Ces enseignants-chercheurs mènent des séminaires de niveau master au sein desquels les étudiants se perfectionnent à la recherche en architecture. Les enseignants-chercheurs développent par ailleurs, des formations post-master et des doctorats propres à l'architecture.

### ▲ Des partenariats confirmés

L'école bénéficie, au travers de partenariats avec l'ESTP et l'EIVP, d'une équipe d'enseignants qui permet le développement de la formation en double-cursus en vue de l'obtention des diplômes d'architecte-ingénieur ou d'ingénieur-architecte.

La stratégie de formations de l'ENSAPLV s'articule autour d'un contexte d'évolution de l'école à la faveur de son intégration dans la COMUE HESAM qui laisse augurer de nouvelles formations en double-cursus en architecture et urbanisme, patrimoine, ergonomie, management, design, etc.

Ces formations pourront être diplômantes, et pourront donner lieu, dans le futur, à des formations doctorales dans lesquels l'architecture tiendra une place essentielle.

L'ENSAPLV a mis en place depuis 2007 le cursus conduisant les Architectes diplômés d'État (ADE) à obtenir "l'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre" (HMONP).

Le cursus regroupe 150 heures de cours scindées en deux périodes d'enseignements de 75 heures chacune. Ce calendrier, adapté et spécifique à l'ENSAPLV, permet aux étudiants d'effectuer leur mise en situation professionnelle notamment à l'étranger.

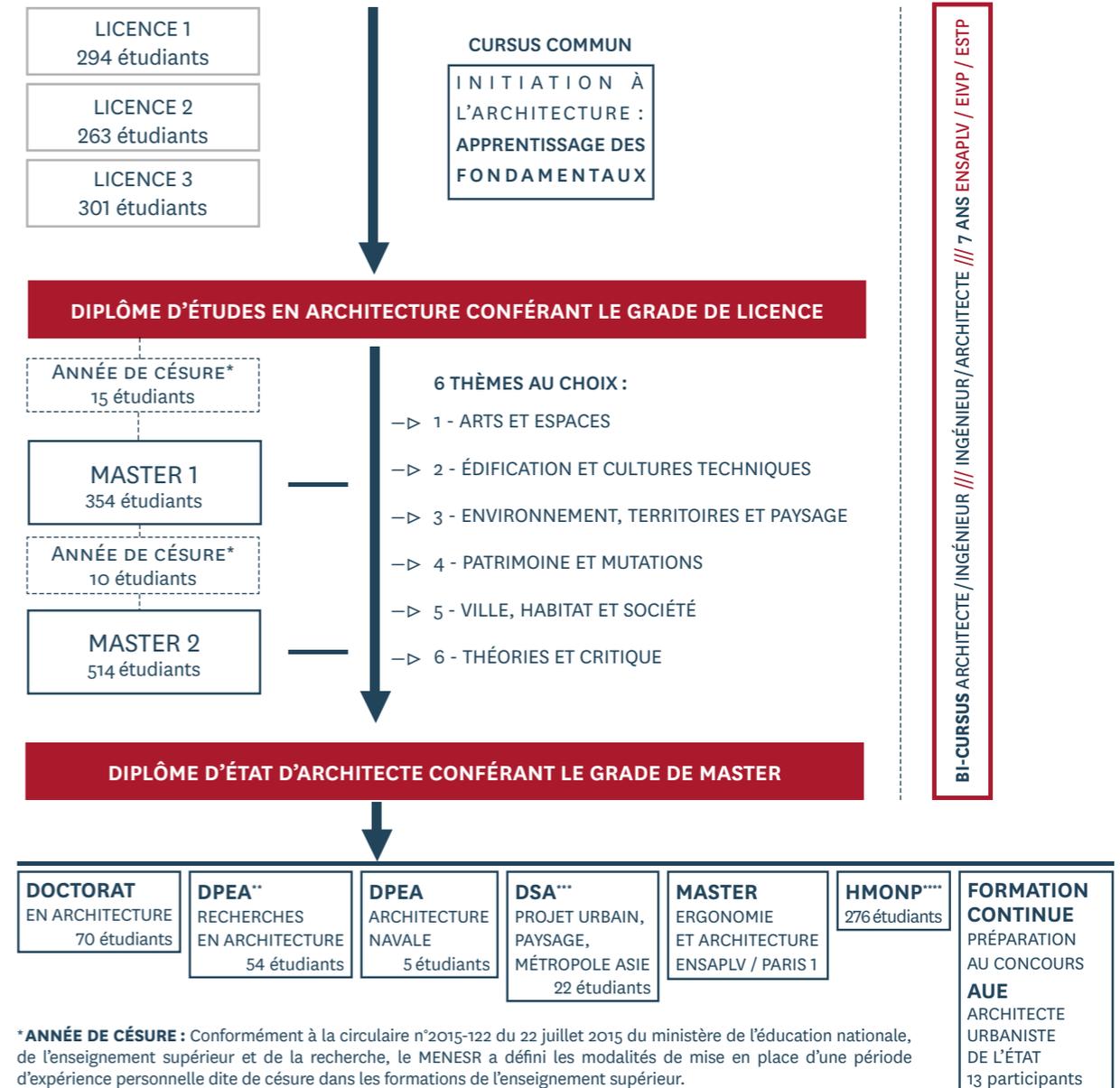
En parallèle, l'école a consolidé sa formation en architecture navale dans le cadre de la mise en œuvre d'un double diplôme en partenariat avec l'ENSTA de Bretagne : Mastère Ship Design : ingénierie et architecture Navale délivré par l'ENSTA de Bretagne et le DPEA architecture navale délivré par l'ENSAPLV.

L'école propose aussi un DPEA Recherche en architecture, un DSA/ Projets de territoire, une préparation au Concours d'Architecte Urbaniste de l'État (AUE) et des doctorats en architecture.



### ▲ Le projet au cœur de l'enseignement

L'enseignement du projet est au cœur de la formation initiale en architecture et intègre l'apport des autres disciplines qui concourent à sa réalisation. Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur (LMD), l'enseignement de l'architecture favorise la mobilité et les programmes de coopération avec les autres établissements d'enseignement supérieur français et étrangers.



\*ANNÉE DE CÉSURE : Conformément à la circulaire n°2015-122 du 22 juillet 2015 du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le MENESR a défini les modalités de mise en place d'une période d'expérience personnelle dite de césure dans les formations de l'enseignement supérieur. L'EnsaplV donne la possibilité aux étudiants d'effectuer une période de césure dans le cadre d'une année universitaire. Cette période s'effectue sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant. Il permet à un étudiant de suspendre temporairement ses études pour vivre en France ou à l'étranger une expérience personnelle, professionnelle, ou d'engagements (stages, volontariat, service civique, expériences professionnelles, autres formations etc.). La période de césure ne peut en aucun cas donner lieu à l'attestation de crédits ECTS prévu dans le programme pédagogique. Pas de comptabilisation dans le nombre de droits à inscription par cycle. Réalisation d'un rapport d'activité qui permettra à l'école d'établir un bilan de compétences acquises valorisé dans le supplément au diplôme.

\*\*DPEA : Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture.  
 \*\*\*DSA : Diplôme national de Spécialisation et d'Approfondissement en architecture.  
 \*\*\*\*HMONP : Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre.

## ▲ La diversité culturelle comme richesse

L'ENSAPLV joue la carte de la diversité et intègre dans ses équipes des étudiants au profil atypique marquant ainsi sa volonté d'éclectisme et d'ouverture.

L'ENSAPLV accueille des étudiants d'horizons divers, riches d'expériences et de cultures : 132 étudiants viennent d'Afrique, 41 d'Asie et 23 d'Amérique du Sud. Cette diversité procède de l'offre attractive de notre formation en Master qui s'ouvre sur 6 thématiques différentes : Arts et espaces - Édification et cultures techniques - Environnement, territoires et paysage - Patrimoine et mutations - Ville, habitat et société - Théories et critique.

L'ENSAPLV a reçu 105 candidatures de demandes de transferts entrants (primo-entrants : Licence et Master), 37 ont été acceptées majoritairement en Master 1 et 2.

Origines scolaires des étudiant(e)s		
Série	Inscrits 2017-18	Diplômés 2016-17
L	17	20
ES	33	19
S	202	144
STI	32	12
STL	0	2
STT	5	0
Autres séries	1	7
Bac prof.	9	2
BT	0	2
Diplôme étranger niveau bac	27	62
BTS	3	5
DUT	0	0
Licence	7	1
Maîtrise	0	0
Diplôme d'ingénieur habilité	0	0
Autres (diplômes étrangers)	26	0
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>274</b>

Les origines géographiques des étudiant(e)s étranger(e)s de la formation initiale 2017-18		
Europe	81	26,64%
Afrique	132	43,42%
Moyen-Orient	23	7,57%
Asie	41	13,49%
Amérique du Nord	4	1,32%
Amérique du Sud	23	7,57%
<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>100%</b>

Les diplômés de l'ENSAPLV en 2016-2017	
Licence	253
Master	274
DSA	38
DPEA, Architecture Navale	5
DPEA, Recherche en architecture	35
Doctorat en architecture	12
HMONP	192



## ▲ Cellule "Vie étudiante"

L'ENSAPLV a renforcé cette année la cellule consacrée à la vie étudiante qui s'attache à développer, en priorité, trois axes :

- Bourses sur critères sociaux : L'ENSAPLV travaille en étroite collaboration avec le Crous.
- Logements : La cellule a initié un travail de recherche de logements étudiants en lien avec les élus du 19<sup>ème</sup> arrondissement.
- Étudiants Handicapés : En 2017, l'ENSAPLV s'est mobilisée pour accompagner la scolarité d'un étudiant malentendant en lui procurant l'assistance d'un interprète en LSF (Langue des Signes Française).

## LES BOURSIERS

→ 390 étudiants boursiers :

- ▶ 71 en Licence 1
- ▶ 71 en Licence 2
- ▶ 60 en Licence 3
- ▶ 79 en Master 1
- ▶ 109 en Master 2

- ▶ 396 boursiers Crous
- ▶ 6 campus France

Il y a 4 boursiers de plus cette année.

À Noter : le Master 2 totalise le plus de boursiers et sur les 396 boursiers Crous, il y a 130 "0 bis".

Étudiant handicapé : 1 seul cette année qui a été pris en charge totalement par le ministère.

## ► Le double cursus architecte-ingénieur

L'ENSAPLV en partenariat avec l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP) depuis 2006 et l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) depuis 2010, propose aux étudiant(e)s s'inscrivant en 1<sup>ère</sup> année de premier cycle, une formation d'architecte ingénieur permettant d'obtenir le double diplôme d'architecte d'Etat et d'ingénieur du bâtiment. Après une formation de 7 ans, les étudiants obtiennent un double diplôme d'architecte diplômé d'Etat et d'ingénieur de l'ESTP ou de l'EIVP.

CYCLE 1 LICENCE	Année 1	Année 2	Année 3	CYCLE 2 MASTER	Année 1	Année 2
BAI	52	41	35	BAI	57	54
Total BAI	128 étudiant(e)s			Total BAI	111 étudiants	
BIA inscrits	43	33	39	BIA inscrits	35	46
Total BIA	115 étudiant(e)s			Total BIA	81 étudiants	
<b>Total BICURSUS</b>				<b>435 étudiants</b>		

Le double diplôme Architecte-Ingénieur et Ingénieur-Architecte relève d'un partenariat avec l'ESTP et l'EIVP.



École Spéciale des Travaux Publics  
28 avenue du Président Wilson  
94234 Cachan Cedex



École des Ingénieurs de la Ville de Paris  
80 rue Rebeval  
75019 Paris

## ▲ Les formations post-master

### — DPEA Architecture navale / Mastère Ship Design

Cette formation est accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou du diplôme d'ingénieur. Les enseignements de cette formation portent sur l'architecture, la culture, la théorie du navire, l'évaluation des espaces, l'informatique, la construction, le calcul des structures, la plastique et la représentation de l'architecture navale.



### — Le Master 2 Professionnel - Ergonomie, Organisation et Espaces du travail (Paris 1).

La formation dispensée dans ce Master s'attache principalement à donner aux futurs diplômés : une compétence d'intervention (capacité à coopérer avec les autres concepteurs et organisateurs, à mobiliser les ressources internes, à raisonner à l'échelle des enjeux stratégiques de l'organisation et des acteurs) principalement orientée sur les questions d'organisation du travail dans la production et les services, en lien fort avec l'instrumentation de gestion pour aider à l'orienter vers le soutien des opérationnels dans leur activité, c'est-à-dire en lien avec les exigences de performance qu'ils ont à satisfaire (qualité, sûreté, sécurité, fiabilité, coût, délais... mais aussi développement et gestion des ressources humaines, organisation qualifiante...) et avec le souci de penser ces questions dans l'espace (territorial, social, physique), pour en appréhender la puissance de ressource et/ou de contrainte, tant en termes économiques pour les organisations que de santé pour les personnes. Cette formation est co-habituée par l'ENSAPLV, laboratoire espaces travail (LET) et PARIS 1.

Nombre d'inscrits, de diplômés en 2017	Inscrits	Diplômés
DPEA Architecture Navale	5	5
DPEA Recherches en architecture	54	35
DSA Architecture et Projet urbain	21	38



## ▲ Les formations post-master (suite)

### — Le DSA “Projets de territoire”, diplôme de troisième cycle

**Le DSA “Projets de territoire” est un diplôme de troisième cycle. Il vise à délivrer des compétences pour que ceux qui le suivent les fassent fructifier dans leur pratique professionnelle ou académique.**

Il se donne pour objectifs de former des acteurs ou des chercheurs ouverts aux cultures nécessaires à la lecture des territoires, avertis, susceptibles de fonder et de construire des représentations situées dans l'espace et le temps, capables de les mettre en partage au regard des enjeux contradictoires portés par tous les acteurs, aptes à formuler et à formaliser des représentations communes pour le bien commun.

Le DSA est ainsi un lieu de construction de connaissances et de compétences, lié aux réseaux professionnels engagés dans le développement des territoires, mais aussi à la recherche, à travers les programmes lancés en France et en Europe.

La formation se déroule sur trois semestres (quatre mois à temps plein chacun). Elle comporte 900 heures encadrées et 900 heures de travail personnel correspondant à 90 ECTS. Les deux premiers semestres sont dédiés à la culture des territoires, aux projets et au mémoire.

Le dernier semestre est consacré à la mise en situation professionnelle ainsi qu'à la finalisation du mémoire en vue de sa soutenance. Celle-ci peut être différée de six mois.

### — La formation à l'HMONP

La formation HMONP a pour objectif de préparer à l'exercice des responsabilités de l'architecte maître d'œuvre par l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances juridiques et techniques liées au métier d'architecte d'une part, et relatives aux domaines de la gestion du projet et de la réglementation de la construction d'autre part.

La formation associe une immersion professionnelle de 6 mois minimum (MSP) dans une structure exerçant l'activité de la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère et le suivi d'enseignements. Cette formation est encadrée par l'école d'architecture et par la structure d'accueil.

En continuité avec la formation initiale, la formation vise à maintenir un niveau d'ouverture et de réflexion critique sur l'exercice professionnel et à mettre en perspective les enseignements dispensés au regard des expériences vécues dans la structure d'accueil.

Le dispositif retenu par l'ENSAPLV est composé de deux périodes d'enseignement de 10 jours chacune.

150 heures d'enseignement se répartissent en sessions thématiques et présentation d'études de cas problématisées.

La première période se déroule pendant 2 semaines fin janvier et la seconde fin juin.

Durant la période de formation, le directeur d'études organise un suivi régulier et personnalisé des architectes en formation qu'il encadre, sous forme d'un séminaire mensuel en groupes de 4-8 ADE.

Les soutenances finales devant le jury de validation de la formation sont organisées environ deux mois après la seconde session de formation, afin de permettre aux architectes en formation de finaliser leurs travaux personnels (journal de bord et mémoire professionnel) et aux membres des jurys d'en prendre connaissance.

Une session de rattrapage est organisée environ deux mois après les soutenances initiales pour les candidats ajournés.

RÉSULTAT DES SOUTENANCES HMONP ANNÉE 2016-2017	
Inscrits	236
Admis ADE (architectes diplômés d'état)	212
Rattrapage	27
Refusés	10

### — DPEA Recherches en architecture

Accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou d'un Master universitaire (mention bien ou très bien), cette formation de troisième cycle se définit comme une porte d'entrée favorisant et préparant à l'inscription en doctorat d'architecture ou à de nouvelles pratiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. L'objectif de cette année de formation est de s'acculturer au milieu de la recherche en architecture et de faire une première expérience de longue durée en laboratoire. Elle est adossée aux 6 équipes de recherche de l'ENSAPLV.

Depuis sa création, le post-master Recherches en architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La-Villette (ENSAPLV) n'a eu de cesse de confirmer sa pertinence et son succès. Après cinq années d'existence, une publication en début 2018 viendra en dresser le bilan et dessiner quelques perspectives sur la base d'un cursus désormais consolidé.

Cinq années d'existence donc, au cours desquelles une soixantaine de candidats ont pu annuellement découvrir le contexte de la recherche et rencontrer ses acteurs et ses méthodes. La recherche en architecture, inscrite désormais dans la structure même de l'enseignement national de la discipline, constitue un pilier de l'ENSAPLV.

### — Préparation au concours AUE

Depuis 2014 l'ENSA de Paris la Villette propose une préparation au concours d'Architecte Urbaniste de l'État (AUE).

Ce concours est organisé conjointement par le ministère de la Culture et le ministère de la Transition écologique et solidaire. Les architectes et urbanistes de l'État constituent un corps technique à caractère interministériel.

Ils concourent à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'urbanisme, la construction, l'architecture et le patrimoine, l'habitat et le logement, l'aménagement du territoire et l'environnement.

Ils contribuent au développement de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Ils ont vocation à occuper des fonctions de direction, d'encadrement, de conseil, de coordination, de contrôle et d'expertise dans les administrations et les établissements publics de l'État.

Forte de ses succès, la préparation de l'ENSA Paris-La-Villette a permis, à ce jour, à 16 de ses élèves d'intégrer ce corps d'encadrement supérieur de la fonction publique d'État.

Ainsi en 2015, 8 des 17 lauréats au concours étaient issus de la préparation de l'ENSAPLV. En 2016 l'école compte 8 admis sur les 15 lauréats du concours. En 2017, l'école compte 5 admis sur les 15 lauréats du concours.

Association des AUE : <http://www.a-aue.fr/aue/corps-aue/presentation>

# DSA

PROJETS DE TERRITOIRE

PAYSAGES CONTEMPORAINS ET DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES

**CANDIDATURE**

DU 4 AU 19

SEPTEMBRE

2017

**SESSION 2**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE



Procédure d'inscription : [www.paris-lavillette.archi.fr](http://www.paris-lavillette.archi.fr)  
Rubrique “Étude et Scolarité” > DPEA - DSA

CONTACT : marie-francoise.sotto@paris-lavillette.archi.fr - Tel : 01 44 65 23 45






# a<sup>R</sup>

Post-Master international [dpea]  
RECHERCHES EN ARCHITECTURE

DEPOT DE CANDIDATURES EN LIGNE !

## 2017-2018

1<sup>re</sup> juin au 2 juillet 2017 1<sup>ère</sup> session  
1<sup>er</sup> septembre 2017 2<sup>e</sup> session  
<http://dpearea.wordpress.com>

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE  
PARIS LA VILLETTE

UMR LAVUE  
UMR GRAPHAU  
UMR LAAL  
UMR LET  
UMR MAP  
UMR MAAC  
UMR AUSSER  
UMR AHTTP

URBANISME  
TERritoire d'ARCHITECTURE  
SYNTHÈSE PATRIMOINE  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
PAYSAGENJEUX

# AUE

## PRÉPARATION AU CONCOURS D'ARCHITECTE - URBANISTE DE L'ÉTAT 2018

DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :  
DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017

INFORMATION DES RÉSULTATS : LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017  
DÉBUT DE LA PRÉPARATION : SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2017

LES DOCUMENTS D'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION DU CONCOURS AUE 2018  
SONT À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE L'ENSAPLV, RUBRIQUE "ÉTUDES  
ET SCOLARITÉ..." / FORMATION CONTINUE AUE :  
<http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=formation-continue-AUE>

► **Contacts préparation AUE**  
Marie-Françoise SOTTO : 01 44 65 23 45  
[marie-francoise.sotto@paris-lavillette.fr](mailto:marie-francoise.sotto@paris-lavillette.fr)



## ► ACTION INTERNATIONALE

L'année 2017 a été caractérisée par le déploiement des programmes d'échanges Erasmus + mobilité internationale de crédit, agréés par la commission européenne en 2015 et 2017. Ce programme a permis d'intensifier la coopération développée par l'ENSAPLV avec ses partenaires d'Algérie, du Brésil, du Japon, de la Mongolie et du Sénégal.

Les fonds européens reçus pour ce programme ont permis de faciliter des échanges d'enseignants, puisque l'année 2017 a permis d'accueillir 10 enseignants de ces pays pour un total de 110 jours de présence à l'école et de prendre en charge 6 mobilités d'enseignants de l'école vers l'Algérie et le Japon.

La venue à l'ENSAPLV d'enseignants de l'Universidade Federal do Rio Grande do Sul (UFRGS), du Mongolian University of Science and Technology (MUST), de l'Institut Polytechnique panafricain de Dakar (IPP) et du Collège universitaire de Dakar (CUAD) pour un total de 2 mois et demi d'enseignement à l'école a permis de poursuivre et d'intensifier les coopérations développées avec ces établissements à l'occasion d'ateliers intensifs, ces enseignants ayant participé à la correction des travaux des étudiants engagés lors des ateliers.

Cette mobilité entrante a permis d'assurer une meilleure efficacité des relations internationales dans la pédagogie de l'ENSAPLV en permettant d'ouvrir les coopérations à d'autres enseignements non porteurs de ces coopérations.

Par ailleurs, les échanges d'enseignants avec l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme et l'Université de Tokyo ont donné lieu à une meilleure connaissance réciproque de l'offre pédagogique et des attendus des établissements.

Plus généralement, la participation des enseignants aux jurys de fin de semestre à l'occasion de leur mobilité constitue une étape importante vers le projet de développer avec ces établissements des formations conjointes dans des thématiques d'intérêt commun.

**Une augmentation de 46% de la mobilité étudiante "études" sortante en 2017-2018 par rapport à l'année 2016-2017.** Pour la première fois en 2017-2018 la mobilité vers des destinations non européennes est plus importante. Cette augmentation est due à l'attractivité pour les étudiants des destinations espagnoles, britanniques, mexicaines et japonaises.

En 2016-2017 le nombre de "stages" Erasmus + a doublé en 2016-2017 par rapport à l'année 2015-2016.

**On constate une stabilité de la mobilité étudiante entrante avec toutefois une augmentation de l'accueil d'étudiants non-européens liée en partie aux aides à la mobilité du programme Erasmus + mobilité internationale de crédit.**

### EVOLUTION DES PARTENARIATS

**L'ENSAPLV a signé des accords de coopération inter-institutionnels Erasmus + avec les établissements suivants :**

- Centre for Environmental Planning and Technology University (CEPT), Ahmedabad, Inde
- The University of Tokyo - Graduate School of Frontier Sciences
- Universidad de Malaga
- Universidade Nova de Lisboa

Par ailleurs la coopération de l'ENSAPLV avec le Japon a été élargie par la signature de 2 conventions avec l'université de Tsukuba et l'université de Kyoto.

Enfin un accord d'échanges a été signé avec l'université de Tongji (Shanghai).

### ► L'INTERNATIONAL AU CŒUR DE LA PÉDAGOGIE

Les étudiants bénéficient d'au moins deux temps forts d'ouverture à l'international durant leur scolarité. En premier cycle, des activités de type voyages d'études et en second cycle, des ateliers pédagogiques avec des partenaires internationaux. Par ailleurs les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité d'études ou de stages.

La mise en équivalence des programmes entre l'ENSAPLV et ceux des universités partenaires a été intensifiée en 2017, permettant ainsi d'accroître la mobilité des étudiants.

Grâce aux protocoles de suivi des étudiants en mobilité mis en place par les enseignants encadrant les séminaires, le travail sur le mémoire à l'étranger n'a plus d'impact sur la durée du cursus de l'étudiant.

Par ailleurs, depuis deux ans, la mobilité de deux semestres en 2<sup>ème</sup> année du second cycle a été rendue possible par la validation à l'étranger du travail sur le PFE ; une session spécifique de soutenance du PFE organisée en septembre à l'ENSAPLV en présence des enseignants de l'université d'accueil ayant accompagné les étudiants concernés.

Le dispositif d'accueil des étudiants étrangers à l'ENSAPLV a été renforcé par la signature d'un partenariat avec le CROUS afin d'assurer le logement à la résidence Argonne proche de l'école de 15 étudiants effectuant un échange à l'ENSAPLV dans le cadre du programme Erasmus + mobilité internationale de crédit.

Par ailleurs, l'accompagnement des étudiants étrangers dans leur apprentissage de la langue française est assuré durant toute l'année de leur séjour par des cours intensifs de français et de préparation culturelle, organisés en septembre et février, préalablement au début de chaque semestre, et par des cours intensifs de français intervenant durant chaque semestre.

BOURSES	Montant	Étudiants	Montant	Étudiants
	2016/2017		2017/2018***	
Erasmus études	99 942,00 €	55	109 568,00 €	63
Erasmus stages	13 670,00 €	15	3 888,00 €	5*
Erasmus + mobilité internationale de crédit sortante	69 457,00 €	10	- €	0
Erasmus + mobilité internationale de crédit entrante	Financement sur deux ans pour 24 étudiants : 143 390,00 €			
AMIE CRIF	15 750,00 €	8	13 500,00 €	8
Mairie de Paris	68 080,00 €	56	11 600,00 €	10
MCC	92 008,00 €	56	63 104,00 €	74*
<b>Total</b>	<b>358 907,00 €</b>		<b>201 660,00 €</b>	

\* Données connues en février 2018, susceptibles d'évoluer à la hausse.

## ► LA MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS

### MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS SORTANTE 2016/2017

Pays	Enseignants	Jours
Bulgarie	3	13
Croatie	1	2
Finlande	3	9
Italie	3	9
Portugal	2	6
Rép. Tchèque	2	8
Royaume-Uni	1	5
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>52</b>

### MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS SORTANTE 2017/2018\*

Pays	Enseignants	Jours
Autriche	5	22
Belgique	3	6
Bulgarie	2	12
Chypre	1	4
Espagne	1	5
Grèce	2	16
Italie	3	11
Pays-Bas	1	2
Pologne	1	4
Portugal	2	8
Roumanie	2	10
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>100</b>

### MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS ENTRANTE 2016/2017\*

Pays	Enseignants	Jours
Belgique	1	3
Espagne	2	17
Finlande	1	2
Grèce	2	8
Italie	4	24
Royaume-Uni	2	9
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>63</b>

### MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS ENTRANTE 2017/2018\*

Pays	Enseignants	Jours
Autriche	2	6
Espagne	2	10
Grèce	1	6
Italie	2	16
Royaume-Uni	1	2
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>40</b>

## ► LA MOBILITÉ FORMATION ERASMUS

### MOBILITÉ FORMATION ERASMUS -- FLUX ENTRANTS

2016/2017			2017/2018*		
Pays	Agents	Jours	Pays	Agents	Jours
Lettonie	2	10			
Mobilité internationale de crédit					
Algérie	1	12	Algérie	1	5

### MOBILITÉ FORMATION ERASMUS -- FLUX SORTANTS

2016/2017			2017/2018*		
Pays	Agents	Jours	Pays	Agents	Jours
Portugal	3	12	Espagne	1	5
Suède	3	9			
Turquie	1	2			
Royaume Uni	1	12			
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>35</b>	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Mobilité internationale de crédit					
			Japon	1	5

\* Données connues en février 2018, susceptibles d'évoluer à la hausse.

### MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS + SORTANTE Mobilité internationale de crédit

Pays	2016/2017		2017/2018*	
	Enseignants	Jours	Enseignants	Jours
Algérie	2	19	1	5
Japon	4	26	1	5
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>38</b>	<b>2</b>	<b>10</b>

### MOBILITÉ ENSEIGNANTE ERASMUS + ENTRANTE Mobilité internationale de crédit

Pays	2016/2017		2017/2018*	
	Enseignants	Jours	Enseignants	Jours
Algérie	1	12	2	24
Brésil	1	31	3	17
Japon	3	20		
Mongolie	2	24		
Sénégal	3	23		
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>110</b>	<b>5</b>	<b>41</b>

► **701 étudiants** en mobilité de courte durée (voyages d'études, voyage de coopération et ateliers internationaux).

► **Voyage d'études à Anvers du 18 au 21 février 2017 : 261 étudiants** de L1 et 24 enseignants et administratifs.

► **6 voyages d'études** en Europe : 217 étudiants (108 de L2, 94 de L3 et 15 de M2) et 20 enseignants.

► **18 ateliers internationaux** dont 14 hors UE : 223 étudiants (24 de L2, 152 de M1 et 71 de M2) et 31 enseignants.

## ► LA MOBILITÉ LONGUE DURÉE ÉTUDIANTE (cf. carte ci-après)

Globalement, la mobilité sortante 2016-2017 accuse une chute de 15%, notamment vers les destinations espagnoles et italiennes. Cette chute s'explique notamment par les nouvelles règles établies pour les étudiants du bi-cursus architecte-ingénieur qui doivent à l'issue de la troisième année étudier durant un an principalement à l'ESTP.

Néanmoins, une hausse de la mobilité vers les destinations non-européennes est constatée, en particulier vers l'Amérique Latine et le Japon, en raison de la mise en œuvre du programme Erasmus + mobilité internationale de crédit.

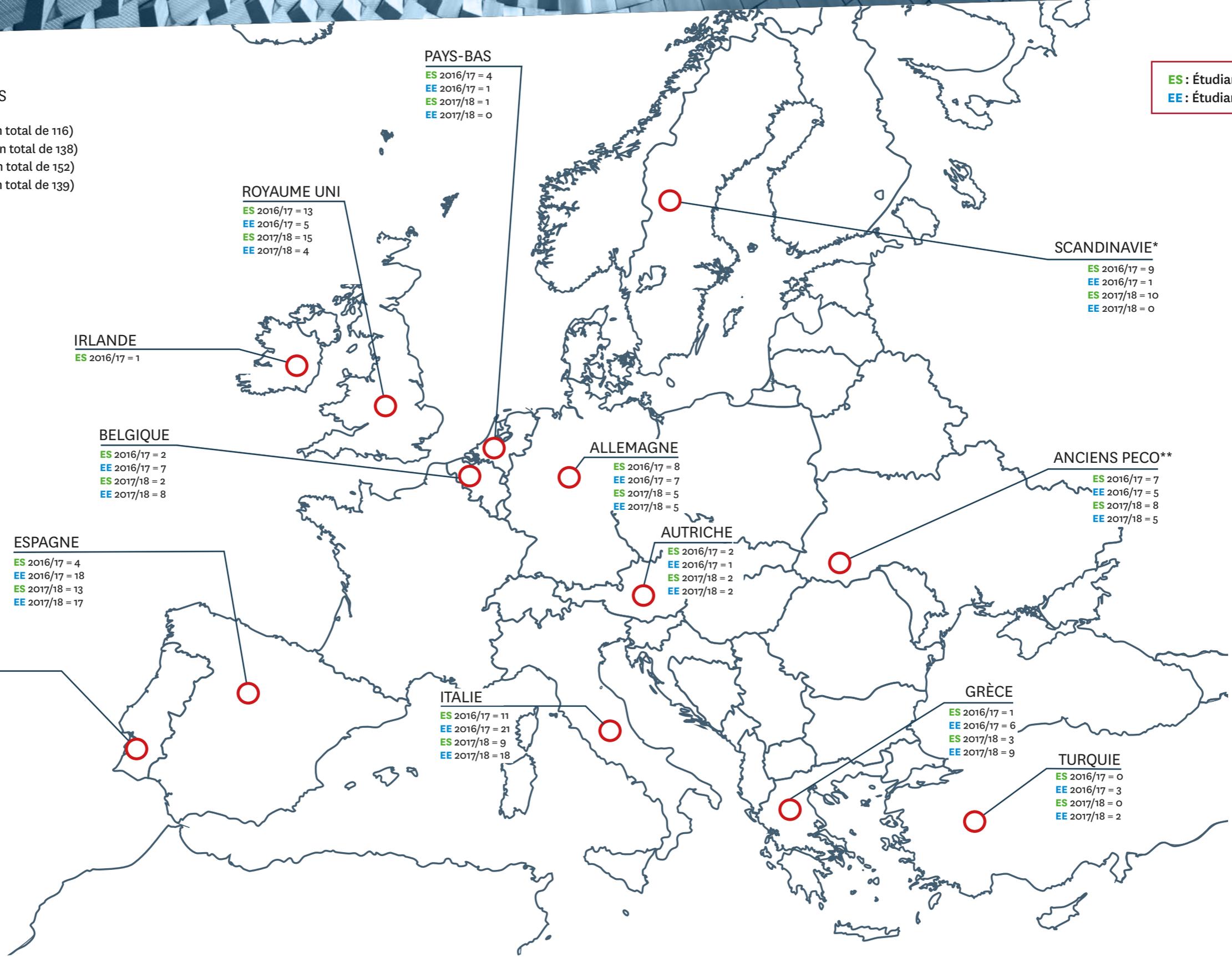
La mobilité entrante en 2016-2017 enregistre également une baisse de 8% liée certainement aux attentats subis en France durant l'année 2015.

► ÉCHANGES ERASMUS

(études uniquement)

- ES 2016/17 = 61 (53% d'un total de 116)
- EE 2016/17 = 80 (58% d'un total de 138)
- ES 2017/18 = 75 (49% d'un total de 152)
- EE 2017/18 = 74 (53% d'un total de 139)

ES : Étudiants sortants  
EE : Étudiants entrants



PAYS-BAS

- ES 2016/17 = 4
- EE 2016/17 = 1
- ES 2017/18 = 1
- EE 2017/18 = 0

ROYAUME UNI

- ES 2016/17 = 13
- EE 2016/17 = 5
- ES 2017/18 = 15
- EE 2017/18 = 4

SCANDINAVIE\*

- ES 2016/17 = 9
- EE 2016/17 = 1
- ES 2017/18 = 10
- EE 2017/18 = 0

IRLANDE

- ES 2016/17 = 1

BELGIQUE

- ES 2016/17 = 2
- EE 2016/17 = 7
- ES 2017/18 = 2
- EE 2017/18 = 8

ALLEMAGNE

- ES 2016/17 = 8
- EE 2016/17 = 7
- ES 2017/18 = 5
- EE 2017/18 = 5

ANCIENS PECO\*\*

- ES 2016/17 = 7
- EE 2016/17 = 5
- ES 2017/18 = 8
- EE 2017/18 = 5

ESPAGNE

- ES 2016/17 = 4
- EE 2016/17 = 18
- ES 2017/18 = 13
- EE 2017/18 = 17

AUTRICHE

- ES 2016/17 = 2
- EE 2016/17 = 1
- ES 2017/18 = 2
- EE 2017/18 = 2

PORTUGAL

- ES 2016/17 = 5
- EE 2016/17 = 4
- ES 2017/18 = 7
- EE 2017/18 = 0

ITALIE

- ES 2016/17 = 11
- EE 2016/17 = 21
- ES 2017/18 = 9
- EE 2017/18 = 18

GRÈCE

- ES 2016/17 = 1
- EE 2016/17 = 6
- ES 2017/18 = 3
- EE 2017/18 = 9

TURQUIE

- ES 2016/17 = 0
- EE 2016/17 = 3
- ES 2017/18 = 0
- EE 2017/18 = 2

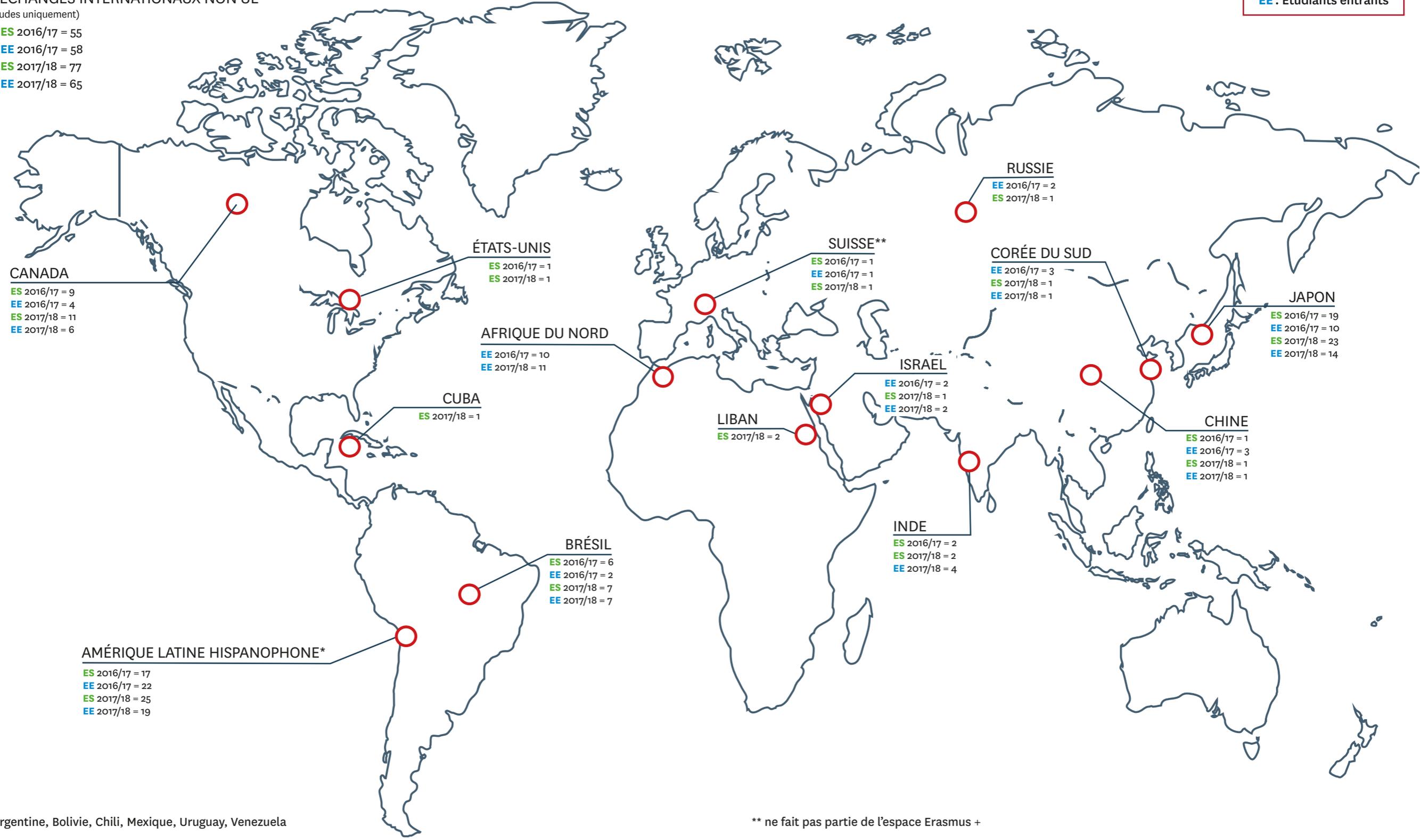
\*Danemark, Finlande, Norvège, Suède. \*\*Bulgarie, Lettonie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie.

► ÉCHANGES INTERNATIONAUX NON UE

(études uniquement)

- ES 2016/17 = 55
- EE 2016/17 = 58
- ES 2017/18 = 77
- EE 2017/18 = 65

ES : Étudiants sortants  
EE : Étudiants entrants



\* Argentine, Bolivie, Chili, Mexique, Uruguay, Venezuela

\*\* ne fait pas partie de l'espace Erasmus +

## ► RECHERCHE

L'école abrite six équipes de recherche regroupées au sein d'un Département Recherche disposant d'un conseil (cf p.13). Cinq équipes sont réparties au sein de 3 Unités Mixtes de Recherche (UMR) qui sont sous la tutelle du CNRS et du ministère de la Culture (Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère : BRAUP) et une équipe est équipe d'accueil de l'ENSAPLV.

34 enseignants/chercheurs, 139 membres et 77 doctorants composent le riche potentiel de la recherche à l'ENSAPLV qui investit les domaines de l'architecture, de l'urbain, des territoires et du paysage à partir de la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, l'ergonomie, la géographie, les sciences informatiques, les sciences cognitives et les sciences de la conception.

Unités de recherche	Titulaires	Associés	Doctorants
AHTTEP	14	6	20
AMP	14	3	6
GERPHAU	21	17	18
LAA	16	10	17
LET	8	6	8
MAACC	5	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>50</b>	<b>77</b>

Depuis septembre 2017, les équipes de recherche comptent avec le support administratif d'un Bureau de la recherche composé par M<sup>me</sup> Rosaly Datchi, ingénieure de recherche et responsable du service et M. Pascal Guernier, ingénieur d'études et chargé de contrats de recherche. Par ailleurs, le Bureau administratif de la recherche travaille en étroite collaboration avec les services pédagogique, RH et financier. M<sup>me</sup> Marie-Françoise Sotto est ainsi en charge du suivi des doctorants et M<sup>me</sup> Nourel Amzil, rattachée au service financier et comptable, s'occupe du suivi financier des contrats de recherche.

### ▲ Effectifs des laboratoires de recherche de l'ensaplv

Les unités de recherche sont rattachées à 2 écoles doctorales de la Comue HeSam :

- École Doctorale de géographie de Paris (doctorat en géographie spécialité architecture, ville et environnement) - ED 434, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- École Doctorale Abbé Grégoire du Cnam (doctorat en urbanisme, architecture, environnement), ED 546, CNAM

et deux écoles doctorales hors périmètre de la Comue HeSam :

- École Doctorale "Pratiques et théories du sens" - ED 31, Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis
- École Doctorale Milieux Cultures et sociétés du Passé et du Présent - ED 395, Université Paris Nanterre

### ▲ Les laboratoires et leurs axes de recherche

— **AHTTEP architecture, histoire, techniques, territoires, patrimoine / UMR CNRS - MCC AUSser 3329 • Directrice : Karen BOWIE**

AHTTEP développe une approche historique et critique dans le but à la fois de produire de nouvelles connaissances fondamentales et de questionner les grands enjeux de notre époque contemporaine tels qu'ils marquent notre environnement construit et organisé : crises environnementale et énergé-

tique, phénomènes de métropolisation et de globalisation des échanges. Son programme s'organise selon 4 axes.

**Axe 1** - "Histoire, patrimoine, projets" qui s'articule avec le séminaire de Master "Histoire et pratique de la transformation du cadre bâti".

**Axe 2** - "Architecture et culture technique" porte sur les interactions entre architecture, technique et société.

**Axe 3** - "Histoire sociale et culturelle de la médiation architecturale" s'articule avec le séminaire de Master "Critique et histoire de l'architecture et de la ville".

**Axe 4** - "Métropoles du futur" explore les futurs possibles des métropoles, des personnes et des mobilités.

#### Publications AHTTEP et actions marquantes

- Valérie Nègre, Liliane Hilaire-Pérez, Delphine Spicq, Koen Vermeir (Dir.), *Le Livre technique avant le XX<sup>e</sup> siècle. À l'échelle du monde*, Paris, CNRS éditions, 2017

- Laurence Bassières, "Un inventaire, combien d'usages ? Le cas du Casier archéologique et artistique de Paris et du département de la Seine durant l'entre-deux-guerres", LHA, Livraisons d'Histoire de l'Architecture, n°33, premier semestre 2017, p.33-44.

- Pierre Chabard, *Une récupération à grand bruit de la colère habitante*, Métropolitiques, 7 février 2017. [www.metropolitiques.eu/Une-recuperation-a-grand-bruit-de.html](http://www.metropolitiques.eu/Une-recuperation-a-grand-bruit-de.html)

- Philippe Dehan, Jacques Riboud promoteur militant construit une alternative aux grands ensembles à la Haie Bergerie à Villepreux (1955-70), in "Humaniser" la ville, Histoire Urbaine n°48, avril 2017

- Colloque Espaces sexués, genrés, queer, Ensa Paris-la-Villette et Paris-Belleville, 19-20.10.2017.

- Marc Bédarida, Médaille des publications, Académie d'architecture, Paris, 2017.

#### Contrats de recherche AHTTEP

- Partenaire de l'ANR JPI Urban Europe 2017 SoHolab "The regeneration of large-scale social housing estates through living labs". 2017-2020.

- Expertise RATP : Conseil scientifique Patrimoine.

#### — AMP architecture, milieu, paysage / UMR CNRS / MCC LAVUE 7218 • Directeur : Yann NUSSAUME

Le travail de cette équipe vise à développer des connaissances nouvelles et une réflexion sur le devenir des lieux et des territoires en mutation, considérant le paysage et le milieu en lien avec l'architecture. Les recherches de ce laboratoire portent principalement sur 3 axes.

**Axe 1** - "Notions et théories : approches épistémologique et comparative" porte sur les notions de paysage, de lieu, milieu, d'écoumène, de jardin, de pittoresque, d'habiter, de modernité et post-modernité.

**Axe 2** - "Transformation des lieux, des paysages urbains et ruraux et de l'architecture face aux enjeux du développement soutenable des territoires".

**Axe 3** - "Enseignement du paysage dans les écoles d'architecture et effets sur l'enseignement du projet architectural, urbain et paysager : études comparatives".

#### Deux colloques AMP internationaux

- *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ? Autour d'Augustin Berque*, organisé à Cerisy la Salle en septembre 2017.

- *Le Grand Pari(s) d'Alphand. Création et transmission d'un paysage urbain*, organisé à la Mairie de Paris en novembre 2017.

#### Publications AMP

##### Ouvrages

- Luis López et Hector Quiroz (dirs), 2017, *Infancia y vejez. Los extremos de la vida en la ciudad (Enfance et vieillesse. Les extrêmes de la vie dans la ville)*, México, Facultad de Arquitectura, Posgrado en Urbanismo.

- Yann Nussaume, 2017, *Regard sur l'architecture de Tadao Andô*, Paris : Arléa

##### Articles

- Mannisi, Alban, 2017, *Philosophie politique radicale du paysage au XXI<sup>e</sup> siècle et ressources anarchistes*, *Grand-angle-libertaire.net & mediapart.fr*, 25 Juin 2017

- Aliko-Myrto Perysinaki et Joanne Hudson, 2017, *Learning from Increments : Towards a Sustainable Design Strategy for Housing (Apprendre des incréments : vers une stratégie de conception*

L'ENSAPLV fait partie du laboratoire d'excellence scientifique "Création, Arts et Patrimoine" (LABEX CAP), un réseau de recherche favorisant les synergies avec des acteurs d'horizons différents (universitaires, musées, etc.) autour d'un objectif commun : développer les échanges et mieux articuler les recherches dans les domaines de la Création et du Patrimoine. Nos six équipes de recherche ont participé activement à la réalisation de plusieurs projets collaboratifs soutenus scientifiquement et financièrement par le Labex CAP.

durable pour le logement), in Ian Wroot (dir.), *AMPS Conference Publication Series 8. Government and Housing in a Time of Crisis: Policy, Planning, Design and Delivery*. Liverpool John Moores University, Liverpool, 08-09 September 2016. p. 121-130.

#### Bourse CDC

Philippe Hilaire a été lauréat de l'édition 2017 de la Fondation Caisse des Dépôts pour la réalisation de son Habilitation à diriger des recherches (HdR) dont le titre est : *Écologiser le paysage ou paysager l'environnement ? La pratique professionnelle des paysagistes face à la transition écologique et territoriale*.

#### — LET laboratoire espaces travail / UMR CNRS / MCC LAVUE 7218 • Directeur : Michael FENKER

Le LET développe une approche interdisciplinaire (architecture, sociologie, urbanisme, économie) qui privilégie l'étude des modes de pensée et d'action des différents groupes sociaux et acteurs impliqués par la conception, la production et la gestion de l'espace construit et aménagé. 3 axes composent son programme :

**Axe 1** - "Conception, usages, expériences"

**Axe 2** - "Images et médiations architecturales et urbaine" étudie la façon dont les images sont mises à l'oeuvre dans la conception du projet.

**Axe 3** - "Identités et polarités professionnelles" porte sur l'étude des activités et des métiers qui font la ville et l'architecture.

#### Publications LET

- Elise Macaire, Minna Nordström (Dir.) avec Isabelle Genyk et Armelle Thonnart : *Génération HMONP, La mise en situation professionnelle dans la trajectoire de l'architecte diplômé d'État et la construction de son projet professionnel*, rapport de recherche, LET-LAVUE, ENSAPLV, 2017.

- Elise Macaire, Jodelle Zetlaoui-Léger (dir.), avec Isabelle Genyk, Isabelle Grudet, Minna Nordström, Armelle Thonnart, Bendicht Weber, *Étude qualitative et quantitative sur les concours d'architecture en France 2006 - 2015*, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (M.I.Q.C.P), rapport de recherche, 2017.

#### (suite Publications LET)

- Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil (dir.), *Concevoir la ville durable Un enjeu de gestion ?*, Éditions de la Villette, Cahiers Ramau n°8, Paris, 2017.
- Michael Fenker et Jodelle Zetlaoui-Léger, "Les politiques nationales de développement urbain durable en France à l'épreuve des expérimentations locales - le cas des écoquartiers", in *Politiques et Management Public, La fabrique des politiques publiques*, numéro thématique dirigé par Madina Rival Et Jean-Claude Ruano-Borbalan, 34/1-2 Janvier-Juin 2017 /79-98.

#### Événements

- Séminaire du LAVUE : "La collaboration entre chercheurs et acteurs professionnels", 22 juin 2017
- organisation des journées Ramau : *Formations et constructions professionnelles : décalages, émergences, (re) cadrages*, 18-19/01/18 - Faculté d'architecture de l'Université de Liège.

#### Contrat de recherche LET

"Etude qualitative et quantitative sur les concours d'architecture en France", LET-UMR LAVUE, commanditaire : Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (M.I.Q.C.P.).

#### — GERPHAU, Groupe d'études et de recherche philosophie, architecture, urbain / EA 7486 MC / ENSAPLV • Directeur : Xavier BONNAUD

L'année 2017 a été marquée par l'habilitation du laboratoire en tant qu'équipe d'accueil. Le GERPHAU est un lieu de recherches pluridisciplinaires adossées à la philosophie et ayant l'architecture, le monde urbain, l'aménagement des territoires comme champs d'investigation. Il vise autant à construire une culture critique sur les pratiques et doctrines architecturales et urbaines contemporaines, qu'à œuvrer à l'apport d'outils conceptuels au service de l'architecture et de son enseignement.

Les activités du Gerphau se définissent autour de 3 problématiques (*Engager une pensée des milieux habités à l'ère de l'Anthropocène, Interroger les mondes construits, Explorer les modalités d'invention*) et 3 transversalités (*Habiter/Exister, Représenter/Conceptualiser, Hériter/Transformer*).

Le GERPHAU regroupe chercheurs et doctorants à travers une culture collaborative et créatrice qui constitue la marque de fabrique du laboratoire, sa spécificité. Le développement d'interfaces entre activités théoriques et pratiques vise à réduire la césure entre recherche et création, à mieux appréhender la nouveauté du contemporain et à anticiper de façon prospective des possibles. S'ouvrent alors différentes formes de recherches, de la recherche théorique aux recherches par le projet comme aux recherches-actions.

#### Publications GERPHAU

- Céline Bodart et Chris Younès, (dir.), *Encore l'architecture encore la philosophie*, Hermann, 2017

- Roberto D'Arienzo (dir, 2017) : "Waste as resource", *Global Environment. A Journal of Transdisciplinary History*, n. 10.2, WhiteHorsePress.
- Roberto D'Arienzo (2017) : *Métabolismes urbains*. De l'hygiénisme à la ville durable. Naples, 1884/2004, Genève, MétisPresses.
- David Marcillon et Chris Younès, codir. *Le Philotopie "MaT(i) erre(s)"*, 2017

#### — LAA laboratoire architecture anthropologie / UMR CNRS / MCC LAVUE 7218 • Directrice : Alessia DE BIASE

Le LAA est un laboratoire interdisciplinaire portant sur la complexité de la société contemporaine en relation avec la production de l'architecture, la ville ou le paysage. Dans cette perspective, le LAA contribue à l'exploration de l'anthropologie de l'espace, selon plusieurs axes :

- Axe 1** - "Être habitants?" : Cet axe ambitionne de saisir le rapport des concepteurs, décideurs et habitants.
- Axe 2** - "Hériter le futur" : Cet axe met en oeuvre une ethnographie du futur, à travers ses représentations et les acteurs concernés (auteurs, décideurs et habitants).
- Axe 3** - "Figures de l'engagement" : Cet axe porte sur l'engagement des acteurs de l'acte de construire et d'aménager la ville.
- Axe 4** - "Récits de paysages" : Cet axe questionne du point de vue anthropologique la notion de paysage (dans ses différentes déclinaisons).
- Axe 5** - "Par delà les modèles" : Cet axe réinterroge le modèle technicien de la production spatiale dans des contextes non occidentaux.
- Axe 6** - "Chronotopia" : Cet axe développe des outils conceptuels et méthodologiques pour observer, décrire et représenter les différents temps de la ville.

#### Publications LAA

- Manola Antonioli (dir.), *Biomimétisme, science, design et architecture*, Paris : ed. Loco
- Alessia de Biase, Maria Castrillo, Albert Levy (dirs), Patrick Geddes en héritage, numero monographique de la revue *Espaces et sociétés*, n° 167

#### Colloques/Journées d'études 2017 :

- Colloque : *L'entre-deux barres. Une ethnographie de la transformation des ensembles de logements collectifs par leurs habitants*, cité de l'architecture et du patrimoine 27-29 avril 2017.
- Le film comme "Forme de Vie", *une expérience commune France-Iran*, Cité de l'Architecture (le 18 mai 2017).
- *Le temps habité. Chronotopie 1*, Grands Voisins (le 17 et le 18 mai 2017).

#### Contrats de recherche LAA :

- *L'infraordinaire de la modernité 1 : entre deux barres*, LAVUE/LAA, MSH, CNRS, 2015-2017.
- *Atlas#Veronetta*, LAVUE/LAA, Fondazione Cariverona, Italie, CNRS, 2017.

#### THÈSES SOUTENUES EN 2017

Labo de recherche et UMR	ENSA de rattachement	Université d'inscription	École doctorale	Discipline	Auteur	Directeur de thèse	Titre de la thèse et Notice bibliographique ou lien vers notice SUDOC ( www.theses.fr)
GERPHAU	ENSAPLV	Université Paris 8, Vincennes-Saint Denis	ED 31	Architecture ville et aménagement	Julie CATTANT	Chris Younès/ Hélène Hatzfeld	Habiter l'horizon : l'architecture à l'épreuve.
AHTTEP	ENSAPLV	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	ED 434	Architecture ville et aménagement	Clare DOUSSARD	Christian Pédelahore de Loddis/ Fabienne Joliet Agrocampus Ouest	Cultures d'évaluation des écoquartiers - Analyses comparatives internationales.
AMP	ENSAPLV	Université Paris Nanterre (Paris 10)	ED 395	Aménagement du Territoire et Urbanisme	Alban MANNISI	Yann Nussaume	Étude comparative de modélisations territoriales de projets de paysage en France et au Japon.
AMP	ENSAPLV	Université Paris Nanterre (Paris 10)	ED 395	Aménagement du Territoire et Urbanisme	Hamid NAVAEI	Jean-Pierre Le Dantec puis Yann Nussaume	Couleur, espace, profondeur dans le paysage urbain et l'habitat d'Ispahan (Iran).
AMP	ENSAPLV	Université Paris Nanterre (Paris 10)	ED 395	Aménagement du Territoire et Urbanisme	Johanna SERY	Yann Nussaume	Campagne urbaine et développement durable : vers une évolution de l'habiter et des pratiques locales.
LAA	ENSAPLV	Université Paris Nanterre (Paris 10)	ED 395	Aménagement et urbanisme	Ornella ZAZA	Alessia de Biase	Horizons urbain en expérimentation. Discours et pratiques d'une collectivité territoriale face au numérique

- *Patrimonialisation, renouvellement urbain et ville durable. Les défis d'un quartier emblématique des expérimentations architecturales, urbaines et sociales du XX<sup>e</sup> siècle : la Maladrerie à Auber-villiers*, LAVUE/LAA, MSH Paris Nord, MSH, 2017.
- *Nature et pratiques digitales*, LAVUE/LAA, ADEME, CNRS, 2016-2018.

#### — MAACC, laboratoire de modélisations pour l'assistance à l'activité cognitive de la conception / UMR CNRS / MCC MAP 3495 • Directeur : François GUÉNA

L'objet de recherche du MAACC est l'assistance à la conception dans le cadre de la création et/ou de la préservation de l'architecture qu'il questionne selon trois approches complémentaires : *Les sciences de la conception, les sciences informatiques et les sciences de l'ingénieur. Le doctorat est délivré par l'ED Abbé Grégoire du Cnam : Architecture, Urbanisme et Environnement. Partenaire de la recherche ANR Monumentum du programme CONTINT (2013-2017) et de la recherche Afrique x Objets du programme Confluence d'HESAM Université.*

- Axe 1** - "Modèles, méthodes et outils pour l'étude du patrimoine". Son objet est de développer des méthodes et des outils numériques destinés à assister les activités des architectes en charge des monuments historiques, des restaurateurs et des conservateurs.

- Axe 2** - "Modèles et environnements numériques pour la conception en architecture". Cet axe vise à expliciter les implications de l'usage de l'ordinateur sur l'activité cognitive de la conception architecturale en vue de développer des méthodes et outils d'assistance à la modélisation, l'éco-conception, la fabrication et la collaboration.

#### Publications MAACC

- Natasha Chayaamor-Heil, *Biomimicry : Optimisation strategy from nature towards sustainable solutions for energy-efficient design*, Green lines institute for sustainable development, 2017.
- Thomas Zedin, Louis Vitalis, François Guéna et Olivier Marchand, *A method based on C-K Theory for fast STCR development : The case of a drilling robot design*, communication au 34<sup>th</sup> International Symposium on Automation and Robotics in Construction, ISARC 2017.
- Natasha Chayaamor-Heil et Nazila Hannachi-Belkadi, *Towards an investigative tool for biomimicry as a new approach for energy-efficient building design*, Revue : Buildings. Special Issue "Biomimetics in Sustainable Architectural and Urban Design", 2017.
- Louis Vitalis et François Guéna, *Concevoir pour narrer, narrer pour concevoir - Enjeux épistémologiques croisés*, Revue Française des sciences de l'information et de la Communication, n°10, 2017.

## ▶ RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Un centre de documentation, une vidéothèque, une bibliothèque, un pôle image (photo/vidéo), un atelier maquette, un atelier numérique, véritables carrefours de communication et d'échanges.

### ▲ Le Centre de Documentation

#### FONCTIONNEMENT ET FOND

Ouvert tous les jours de 11h à 18h30 à l'exception du mercredi matin, le centre de documentation conserve et valorise les collections de 348 revues et périodiques français et étrangers dont 104 abonnements en cours couvrant les domaines de l'architecture, de la construction, du patrimoine, de l'aménagement et de l'urbanisme, de l'art, du design, du paysage et des jardins, des sciences humaines et sociales et de la géomatique.

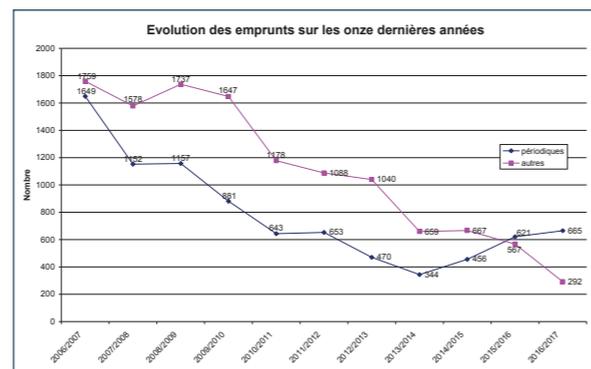
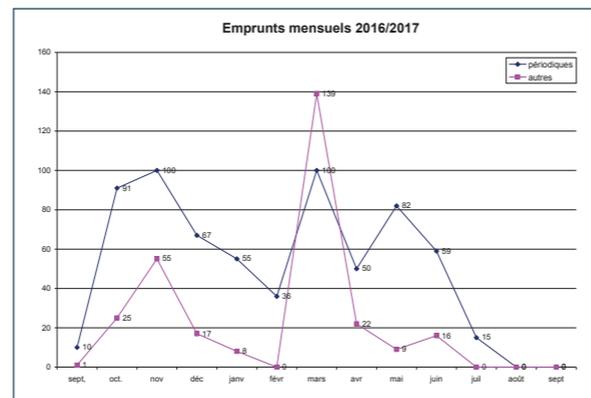
À la disposition des étudiants et des enseignants :

- 1224 cartes et plans dont des fac-similés ou reproductions de plans anciens sur Paris et ses environs, le plan parcellaire de Paris récent, mais aussi certaines feuilles publiées entre 1950 et 1970.
- 218 disques optiques et deux disques durs externes de données géographiques, techniques et bibliographiques.
- Une série de dossiers documentaires sur le développement des villes nouvelles (1969-1985)
- 10 encyclopédies juridiques et techniques ainsi que des guides et des annuaires divers.
- Environ 3 To de données cartographiques numériques géo-référencées.
- L'accès sur demande aux bases de données du Référentiel à Grande Échelle (RGE<sup>®</sup>).

Le service dispose de 2 scanners A3, d'un photocopieur ainsi que de neuf postes de consultation et de recherche équipés de logiciels pour l'édition et la lecture de données cartographiques numériques (SIG et CAO).

Le personnel assure les fonctions de gestion, de diffusion et de valorisation du fonds documentaire. Il est constitué d'un chargé d'études documentaires et d'une secrétaire de documentation secondés par une équipe de quatre moniteurs.

Il participe également au réseau national des écoles d'architecture françaises en étant coproducteur de la base de données bibliographique "Archires" par, entre autres, le versement, dès leur parution, des notices relatives aux articles proposés par les revues Histoire Urbaine, Cahiers Ramau, Detail Green et Traits Urbains et en participant à diverses commissions de travail inter-ENSA sur le fonctionnement du SGBD (système de gestion de base de données), les cartes et plans et les périodiques.



#### BUDGET / ACQUISITIONS / BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

En 2017, plus de 85% du budget (11000€) a été consacré au renouvellement des abonnements payants et à l'acquisition de numéros manquants ou isolés. Le restant se répartissant entre dépenses de petit équipement et reliure. Deux nouveaux abonnements ont été souscrits (revue 2G, revue Malaquais). L'exemplarisation du fonds s'est poursuivie facilitant les opérations de prêt, ainsi l'emprunt de revues à domicile a augmenté de 7% par rapport à l'année précédente. Le service, par l'édition et la distribution d'un feuillet récapitulatif des avantages liés à la création d'un compte personnel sur le portail Archires (accès aux documents électroniques, réservations, prolongations,...) a contribué à faire connaître et apprécier ce service (35% d'inscriptions supplémentaires entre octobre 2017 et février 2018). Il a également participé aux travaux préparatoires à l'intégration du catalogue commun des bibliothèques des ENSA dans le catalogue Collectif Sudoc (Système universitaire de documentation) par un travail de corrections et de mises en conformité de notices bibliographiques et d'autorités géographiques et auteurs nécessaire à la réussite de la future migration.

### ▲ La Bibliothèque

Niveau	Nombre de prêts
Master	3 745
Licence	2 467
Enseignants	561
HMONP	219
DSA, DPEA, doctorants...	185

#### FRÉQUENTATION

La bibliothèque, espace de lecture et de travail individuel a accueilli en 2017, **1436 personnes** ayant emprunté au moins une fois. Le taux d'emprunt de livres de la bibliothèque est en légère baisse sur l'année 2017.

#### LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS

Lors de l'année 2017, la bibliothèque a fait l'acquisition de **845 nouveaux titres** dont un don important d'une centaine de livres du Centre Georges-Pompidou. Le nombre de livres disponibles pour le public est de 29036.

Sur l'année, **7615 prêts** ont été réalisés. Ce nombre est en légère baisse par rapport à l'année 2016. Les mois de mars, octobre et novembre enregistrent comme tous les ans le plus grand nombre de prêts, ce qui correspond aux deux périodes de rentrée de l'année. Les jours de fréquentation les plus importants restent toujours les mardis (1743 prêts) et les vendredis (1688 prêts).

Il est à noter que 3745 prêts ont été faits par des étudiants de Master, 2467 par des étudiants de licence, 561 par des enseignants et 219 par des HMONP, le reste des prêts se partageant entre les DSA, DPEA, doctorants... Cette année, le plus grand emprunteur de la bibliothèque est un enseignant! La bibliothèque compte également de nouveaux travaux d'étudiants (342) venus enrichir un fonds conséquent désormais composé de **12142 titres**. Leur consultation sur place reste très importante. Ainsi, nous avons comptabilisé **1042 consultations** de travaux d'étudiants (274 PFE, 479 MES, 74 TPFE, 19 DSA, 0 DPEA, 34 DEA, autres).

#### INTÉGRATION AU SUDOC

En 2017, notre candidature pour l'intégration du réseau "Archires" au sein du SUDOC a été acceptée. Le ministère de la Culture qui soutient et qui est à l'initiative de ce projet, souhaite mettre en avant les ressources documentaires disponibles dans nos écoles d'Architecture auprès du public universitaire et ainsi montrer la richesse de nos collections spécialisées. Cette intégration passe par la formation des bibliothécaires à l'utilisation d'un nouveau logiciel SIGB( système intégré de gestion des bibliothèques), WINIBW, utilisé pour la création de notices bibliographiques dans le SUDOC.

Les bibliothécaires continueront à cataloguer les ouvrages avec les mots du thésaurus Archires mais devront aussi cataloguer avec les mots du thésaurus RAMEAU.

Une série de formations est déjà prévue pour l'année 2018.

#### BILAN 2017

La bibliothèque a connu une légère baisse des emprunts sur l'année 2017. Clotilde Boiteux-Boursin, arrivée en fin d'année 2017 a repris le travail de catalogage des travaux d'étudiants laissé en suspens depuis le départ de Damien Delaye en janvier 2017. La masse de travail est importante étant donné l'accumulation des documents non traités.



### ▶ RESSOURCE DOCUMENTAIRE ARCHIRES

La création d'un portail documentaire en ligne commun à toutes les écoles d'architecture a vu le jour en juin 2013. Depuis, le réseau "Archires" s'est développé et permet le référencement des catalogues bibliographiques de 20 écoles. Avec le partage des notices, il est désormais facile de connaître le fonds documentaire de chaque site, si le livre est empruntable ou déjà emprunté.

Grâce à ce nouvel outil, les étudiants possèdent un espace sécurisé que nous souhaitons promouvoir, avec identifiant et mot de passe qui leur permet de consulter le catalogue depuis leur domicile, suivre leurs emprunts avec les dates de retours, réserver un document déjà emprunté et faire des suggestions d'achats aux bibliothécaires.

#### PERSPECTIVES 2018

L'objectif pour l'année 2018 est une intégration réussie et homogène au sein du catalogue du SUDOC ainsi que la formation complète des bibliothécaires pour la réalisation de cette importante tâche ce qui passera par une série de formations tout au long de l'année.

## ▲ La Vidéothèque

Le poste de responsable de la vidéothèque, vacant depuis la fin de l'année 2016, a été à nouveau pourvu en novembre 2017, permettant au service de reprendre une activité plus soutenue. En outre, un moniteur-étudiant est présent chaque jour pour assurer l'accueil et le prêt.

### ÉTAT DES COLLECTIONS :

La vidéothèque regroupe des fonds de nature variée : DVD, VHS, documents sonores, CD-rom.

En décembre 2017, on compte :

- 4150 DVD, 568 VHS, 29 CD-ROM, 16 DVD-ROM.
- 66 documents sonores au format CD du fonds Pierre Mariétan (LAMU)
- 50 livres consacrés au cinéma, son histoire et sa technique. On note aussi plusieurs documents concernant la vie de l'école : conférences et cours filmés, ateliers pédagogiques et performances artistiques filmés... On retrouve ces ressources au format DVD dans la catégorie Mémoire et enseignements de l'ENSAPLV à la vidéothèque.

### ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS ET NOUVEAUTÉS :

Le fonds DVD est régulièrement enrichi : depuis le 11 juillet 2016, il s'est accru de 262 DVD.

Les nouveautés sont annoncées par plusieurs affiches visibles dans l'école, notamment à l'entrée de la vidéothèque, de la bibliothèque et du centre de documentation. Elles sont également relayées par la newsletter commune aux trois pôles de la médiathèque mise en place depuis 2017. Enfin, on trouve sur place à la vidéothèque des exemplaires papiers de la Bande-Annonce mensuelle de la vidéothèque qui décrit plus en détail les dernières nouveautés, à consulter sur place.

### PÉRIODIQUES :

La vidéothèque est inscrite à 7 revues spécialisées en cinéma : Images de la culture, Positif, Le Septième Obsession, Répliques, Trafic, Les Cahiers du cinéma, Bref. L'abonnement à Bref permet désormais également l'accès à un grand nombre

de courts-métrages en ligne, consultables sur demande depuis un poste de travail de la vidéothèque.

On peut également consulter les archives des revues depuis environ 2002, ainsi que les archives de la revue Vertigo, ne paraissant plus aujourd'hui. Les périodiques sont à consulter sur place.

### ÉQUIPEMENT :

Les usagers de la vidéothèque disposent de 2 écrans TV équipés de lecteurs DVD et de magnétoscopes, 2 ordinateurs PC dont l'un est réservé à la consultation du catalogue sur Archirès, ainsi qu'un ordinateur MAC dédié à la consultation des Archives intégrales de plans de Le Corbusier édité par la Fondation Le Corbusier.

### PROFIL DES USAGERS :

Répartition des usagers de la vidéothèque :

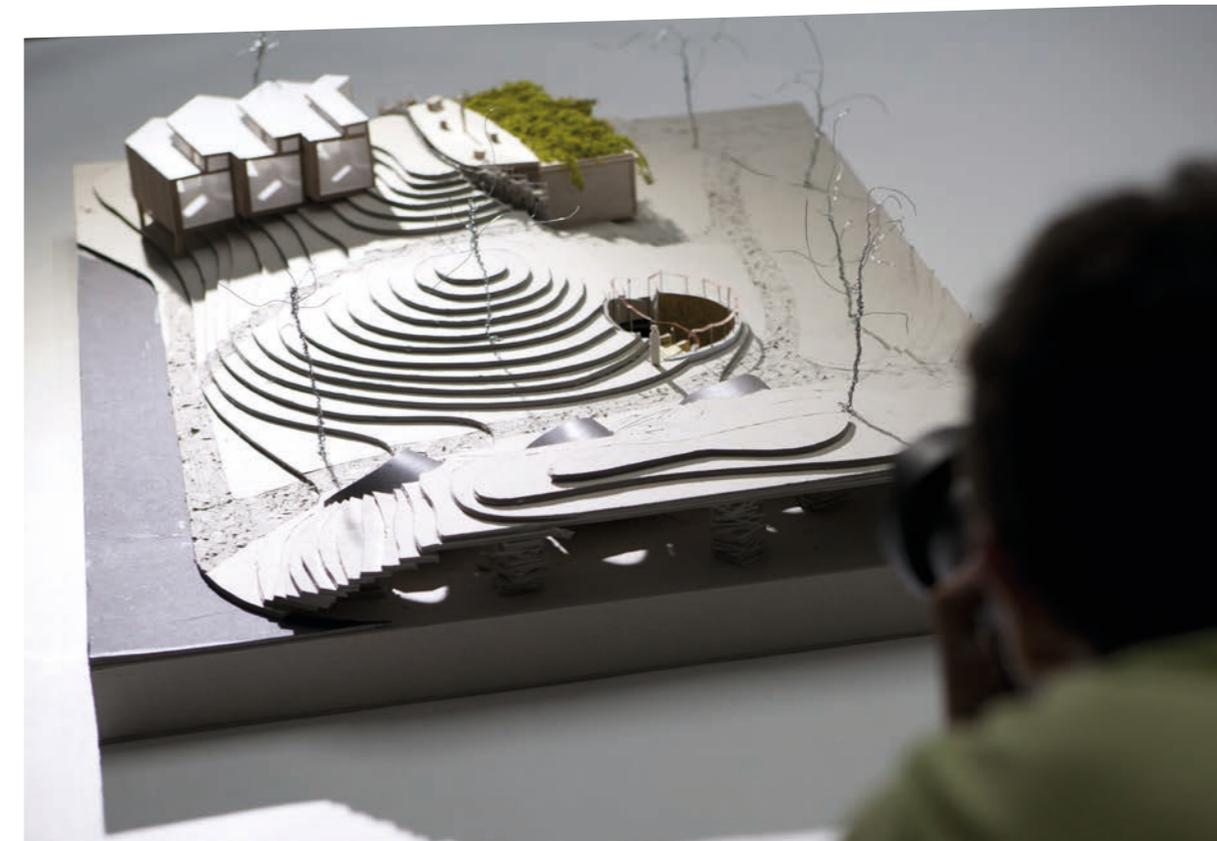
- 49.2 % sont des étudiants en master ;
- 17.1 % sont des étudiants en licence ;
- 23.7 % sont des enseignants ;
- 6 % sont des étudiants Erasmus ;
- 3,5 % étudiants HMONP - AUE ;
- 0,5 % personnel administratif de l'école ;
- 0,1 % doctorant.

Il faut noter la présence tout particulièrement assidue des étudiants suivant les enseignements du séminaire Architecture et Cinéma, qui utilisent aussi les ressources de la vidéothèque dans le cadre de leur cours et bénéficient chaque année d'une liste de films réservés pour leurs besoins pédagogiques.

### PRÊT :

Il est possible d'emprunter jusqu'à 4 DVD ou VHS pour une durée de deux semaines ; on compte environ 3 prêts par usager et par mois dans l'année écoulée.

Dans les collections, les DVD les plus empruntés en 2017 sont deux traitant du cinéma (68 % des emprunts), suivis par ceux traitant de l'architecture (8,2 % des emprunts), de l'urbanisme (5,7 % des emprunts), des sciences sociales (4,8 % des emprunts) et des arts plastiques (3,9 % des emprunts).



## ▲ Le Pôle Image

L'ENSAPLV a une compétence reconnue dans le domaine de l'image et du son en lien avec l'architecture. Cela se traduit par la qualité des enseignements de ces médias et les moyens techniques et humains que l'école développe au sein du Pôle Image et qui regroupent les activités photo, vidéo et son, sous une même entité logistique.

### MISSIONS

- Prêt et entretien du matériel photo, vidéo et son.
- Assistance pédagogique et technique pour le suivi de travaux d'étudiants (projets, mémoires, diplômes) avec les moyens techniques suivants : appareils de prise de vue, bancs de montage numériques, enregistreurs, éclairage.
- Conseil pour les enseignants souhaitant mettre en place un projet pédagogique particulier.
- Reportages, enregistrements des conférences et autres activités de l'école intra et extra-muros (workshop, colloques, séminaires, expositions et interventions d'enseignants ou de personnalités extérieures et captation-montage vidéo/reportages photo).

### PERSPECTIVES 2018

Sur le modèle d'ARCHIVIM pour la photo, nous mettons en place, en concertation avec la vidéothèque, le service des archives et les enseignants concernés, un outil d'archivage des rendus vidéo d'étudiants et des films produits par l'atelier. Nous voulons aussi réaliser des clips thématiques sur les différents services ressources de l'école qui pourront ensuite être mis en ligne sur le site web de l'école.

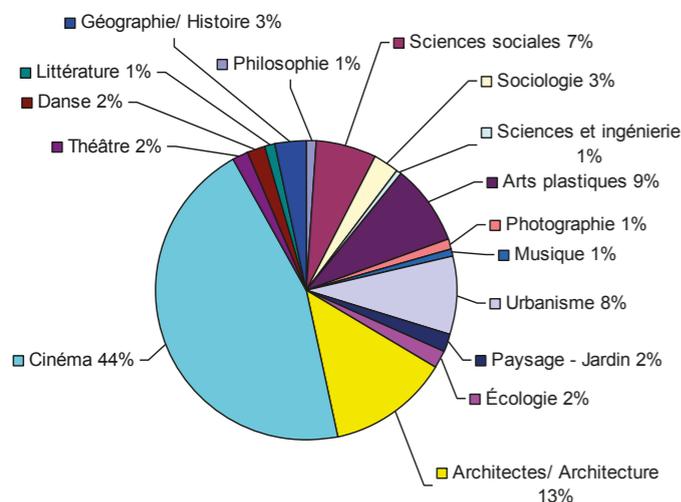
- Collaborations avec les différents services ATOS de l'école et des Editions de la Villette.
- Mission d'archivage (ARCHIVIM) pour la sauvegarde des images fixes, reportage, expo... Et pour la vidéo (ARCHIVID).

### FONCTIONNEMENT

Le pôle Image a pour mission d'aider les étudiants à pratiquer la photographie et la vidéo dans une démarche architecturale et/ou plastique, et ce dès la première année de leurs études, en mettant à sa disposition du matériel et des espaces adaptés à la réalisation de projets incluant l'image. (Perception et langage plastiques, workshop, semaine intensive).

### PRODUCTION 2017

Le Pôle Image a exposé des travaux d'étudiants lors des journées portes ouvertes. Il a également produit, en relation avec le service de la communication, des films-interviews sur d'anciens étudiants de l'école, la captation de journées doctorales et de plusieurs conférences. Il a également donné deux cours optionnels photo (master 1) semestre 1 et 2 à une soixantaine d'étudiants. Il a produit des reportages photo et vidéo sur les activités pédagogiques (cours, expositions) et a répondu aux sollicitations de plusieurs services (Éditions de la Villette, logistique, administration). Les photographies sont archivées et disponibles pour la publication sur tout support (papier ou web) ayant pour objet la documentation ou la communication de l'ENSAPLV. Il a aussi accueilli trois stagiaires. Au cours de cette année, il a opéré 1600 prêts de matériels, reçu 820 étudiants pour des séances de prise de vue studio d'1 h, 330 étudiants pour des rendez vous de montage vidéo, 105 pour des journées de laboratoire argentine.





### ▲ L'Atelier Numérique

Fondé en 1997, l'atelier numérique est un lieu de conception et de production. Son fonctionnement est fondé sur l'entraide et la mise en commun des savoirs et des savoirs-faire.

Les relations basées sur le respect mutuel, se font de manière bidirectionnelle et horizontale. Ces éléments constituent les fondations de cet espace.

Ce lieu est ouvert à tous les étudiants et les enseignants, dans le respect des règles de l'Atelier. L'atelier numérique est le lieu de rencontre et d'échanges d'idées à la croisée de la création manuelle, la conception numérique et la conception/fabrication assistée par ordinateur. Malgré la distance qui sépare le cœur de l'ENSAPLV et l'atelier numérique, ce lieu est devenu depuis sa création la plaque tournante des productions des étudiants.

#### L'ATELIER NUMÉRIQUE, C'EST :

3 espaces distincts de travail, 120 postes. 80 logiciels : suites adobe et Autodesk, Archicad, Sketchup, Rhino, RDM et leurs équivalents en logiciels libres. 14 tables traçantes, des imprimantes A1 à A4, 4 extrudeurs 3D PLA ou ABS, 1 scanner 3D (sur RDV) et jusqu'à 350 étudiants en période de charette.

#### PERSPECTIVES 2018 ATELIER NUMÉRIQUE

- Un traceur Laser Grand Format, un traceur UV et des appareils photos. Remplacement de 3 traceurs.
- Services : Mise en place d'un serveur SIG.
- Mise en place d'un cloud pour les étudiants.
- Restructuration de l'espace maquette.

14 tables traçantes, des imprimantes A1 à A4, 4 extrudeurs 3D PLA ou ABS, 1 scanner 3D (sur RDV) et jusqu'à 350 étudiants en période de charette.

#### LA PRODUCTION

Durant ces quelques années, outre la production journalière des travaux des étudiants, l'atelier nu-

mérique a été le cœur de production des événements qui ont contribué à l'effervescence de la culture au sein de l'école (expositions, interventions spatiales ainsi que des performances artistiques) sans oublier les projets de concours.

L'Atelier Numérique participe ainsi à la renommée et le rayonnement de l'établissement.

#### LE SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique a pour mission principale d'assurer le bon fonctionnement de l'infrastructure informatique et d'assister les utilisateurs. Il travaille en lien avec la Commission Numérique.

#### FAIT EN 2017-2018 :

Virtualisation des serveurs et Refonte du cœur de réseau (en cours) ; Augmentation de débit internet (fait) ; Migration de la messagerie vers Office 365 (fait).

#### LES PRODIGES DE L'ADMINISTRATION :

CEGID → service des ressources humaines, WinM9 → agence comptable et le service financier

#### LES PROJETS

- Refonte de la politique de Sécurité informatique à l'école.
- Extension de la messagerie O365 pour l'ensemble de l'école.
- Mise en place d'un Intranet.
- Mise en place d'un GED (avec le service des archives).



### ▲ L'Atelier Maquettes

L'atelier maquettes a entièrement été réaménagé en 2014-2015. L'ENSAPLV dispose ainsi d'un outil performant aux normes de sécurité et au confort optimum. Tous les étudiants peuvent y accéder librement à condition d'apporter ses propres matériaux et de se présenter à l'entrée pour exposer son travail à un responsable.

#### LE FONCTIONNEMENT

L'atelier maquettes est ouvert 40 heures par semaine, du lundi au vendredi de 10 heures à 20 heures, excepté pendant les cours liés à la maquette (le lundi le 1er semestre et le mercredi matin le 2ème semestre). Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'atelier est limité à 45 étudiants.

L'encadrement est assuré par 1 responsable d'atelier à plein temps, 2 responsables pédagogiques à mi-temps, et 10 moniteurs étudiants sous contrat de monitorat à raison de 8 heures hebdomadaires chacun.

Les étudiants apportent leurs matériaux et reçoivent un accompagnement pédagogique, des conseils et une formation pour chaque outil utilisé.

#### LES MISSIONS

L'atelier maquettes est un lieu de recherche, de production, mais aussi d'échange et de convivialité. Les étudiants disposent de 175m<sup>2</sup>, équipés de machines et d'outils divers pour réaliser des maquettes et des prototypes (mobilier, structures, art plastique...). L'atelier aide également de façon ponctuelle des initiatives d'étudiants ou groupes d'étudiants à réaliser concrètement des petits projets construits.



#### LES COURS DE MAQUETTE

L'atelier maquettes propose des cours en Licence et Master. Il constitue le support de certains enseignements spécifiques (Architecture Navale, Cours d'objet en béton moulé...).

En 2017-2018, réalisation du nouvel abri du gardien à l'entrée de l'école.

#### LES ÉQUIPEMENTS

L'atelier maquettes est équipé de scies circulaires sur table, d'un combiné bois (raboteuse dégauchisseuse, scie circulaire, toupie), d'une scie à ruban, de lapidaires, de ponceuses, d'un tour, d'une fraiseuse, de perceuses à colonne, d'une cabine de peinture, d'un compresseur, d'une aspiration centralisée, de fils chauds, équipements électroportatifs, outillage à main divers, et de 5 postes informatiques.

L'atelier est équipé de deux machines à découpe laser, de 2 imprimantes 3D et d'une fraiseuse numérique C.N.C. (ces 3 nouvelles machines sont arrivées en 2017).

Ces équipements très complets permettent de réaliser des maquettes avec toutes sortes de matériaux, bois, plastique, métal... À des échelles très variées.



PARTAGER

## ► CRÉATION DU SERVICE ARCHIVES

Suite à la diffusion d'une note le 24 janvier 2017 du sous-directeur de l'enseignement supérieur de la recherche en architecture (ministère de la Culture), sur la gestion des archives dans les ENSA, l'ENSAPLV a procédé au recrutement d'une archiviste, sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire général. Le service Archives a été créé en septembre 2017 pour résorber l'important arriéré d'archives et parer à l'encombrement des espaces. En application de cette note, ce service en plein développement de son activité y met en œuvre une gestion professionnalisée des archives.

### ▲ Périmètre d'action

En interne, le service œuvre pour les différents acteurs et usagers de l'école : les administratifs, les enseignants, les chercheurs et les étudiants.

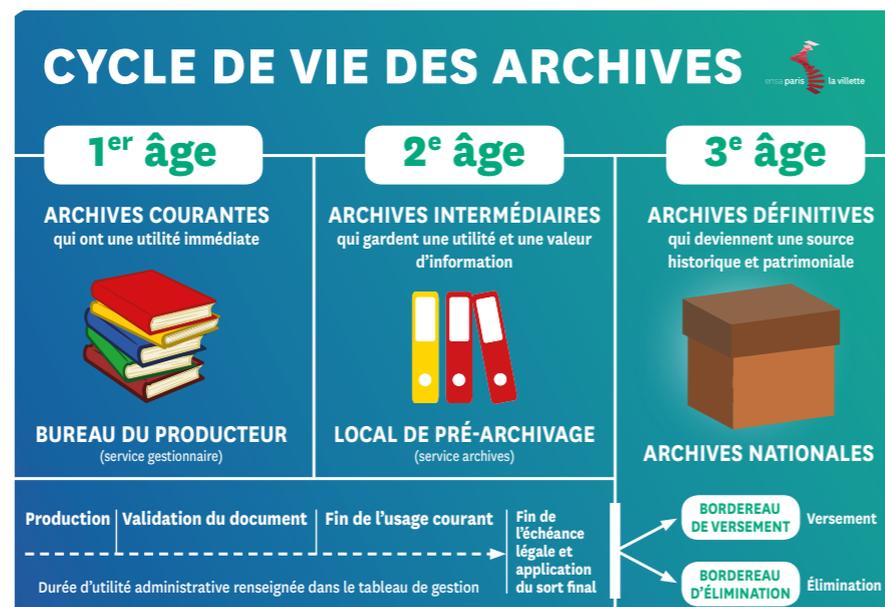
En externe, le service travaille en corrélation avec la Mission des archives du ministère de la Culture (représentant le Service Interministériel des Archives de France). Les archives de l'ENSAPLV étant des archives publiques, la Mission des archives exerce le contrôle scientifique et technique de l'État.

### ▲ Missions

Le service Archives assure la gestion maîtrisée de la production archivistique de l'école – qu'elle soit produite ou reçue, tous formats et supports confondus, sans notion de temps et d'achèvement pour ces qualifications – selon la réglementation et la législation en vigueur applicables sur les archives publiques. Pour sauvegarder la mémoire de l'école, assurer la transparence du service public et la sécurité de l'information, le service Archives :

- Élabore et met en œuvre, en liaison avec les services et gestionnaires de l'école, une politique d'archivage dans le respect des procédures fixées à cet effet.
- Accueille, accompagne, conseille et sensibilise les différents usagers.
- Gère l'organisation des espaces de stockage courants et intermédiaires.

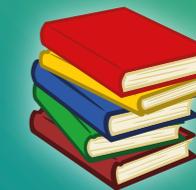
- Collecte, évalue et sélectionne les archives à conserver définitivement.
- Prépare l'élimination réglementaire des documents dont la conservation n'a pas d'intérêt.
- Organise le traitement (classement, conditionnement, description, rédaction d'instrument de recherche) et le versement aux Archives nationales.
- Veille à la conservation, la préservation et l'intégrité des sources archivistiques.
- Assure la mémoire de l'école en évaluant et appliquant une stratégie de diffusion et de valorisation de ses archives.
- Participe à la mise en place d'une stratégie de l'information de l'école, notamment sur la mise à disposition et la communication de ses archives, suivant le cadre juridique.



## ARCHIVER POUR GARANTIR L'AVENIR

### ET VOS ARCHIVES ?

Tout document produit dans le cadre de l'activité de l'école sont des archives publiques et sont soumises à des règles précises d'usage et de traitement. Y compris les archives pédagogiques des enseignants (support de cours, convention de stage, rapport de stage, etc.). Ces archives ont un intérêt administratif, juridique, culturel et scientifique.



### DONNER VOS ARCHIVES

Le service archives récupère tous vos documents, détermine, organise et applique leur conservation et leur destruction par des procédures spécifiques (selon la réglementation et la législation en vigueur applicables aux archives publiques).

### GESTION DE VOS ARCHIVES ?

Le service archives est à votre écoute. Il vous conseille sur les modalités et conditions de conservation de vos archives, sur leur gestion et leur bonne tenue au quotidien, sur les prescriptions réglementaires qui les régissent, etc.



### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Aurélie TMSIT-BERNARD  
Responsable du Service archives  
Tél : 01.44.65.23.22  
aurelie.timsit@paris-lavillette.archi.fr  
3<sup>e</sup> étage (administration), bureau n°11



- Réalise des outils tels que : tableaux de gestion, plans de classement, instruments de recherche, guides d'archivage, etc.

### ▲ Opérations réalisées

De septembre à décembre, la priorité du service Archives a été de mener un état des lieux pour la mise en place d'une politique d'archivage cadrée, avant toutes opérations d'archivage.

Il a conduit, premièrement, une phase d'audit auprès des services administratifs pour analyser le contexte de production et le circuit des documents, avoir connaissance de l'organigramme, des attributions et des activités des agents et, ainsi, analyser les enjeux et les risques de la mise en place d'une stratégie archivistique et d'un plan d'actions.

S'en est suivi une seconde phase de recensement où le service a dû procéder à un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'état physique de l'arriéré d'archives, identifier les chantiers prioritaires et transversaux, établir un calendrier d'archivage, évaluer et définir les moyens nécessaires aux versements et aux destructions d'archives à opérer en 2018.

Le service Archives a aussi organisé la gestion et la conservation des archives, avec l'aménagement et de la mise à disposition de deux locaux de préarchivage.

L'un, de stockage, conserve les archives non traitées (pour désengorger les services et les gestionnaires de l'école) et celles vouées à la destruction (en attente d'enlèvement par un prestataire externe agréé).

L'autre, de traitement, accueille les archives classées et indexées en attente de fin de durée d'utilité administrative et de versement aux Archives nationales.

### ▲ Perspectives de 2018

Le service archives met en œuvre toutes les mesures et les opérations nécessaires pour construire, parfaire et appliquer la politique d'archivage de l'école.



# VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE

## ► ASSOCIATION LA VILLETTE ÉTUDIANTE



Au cours de cette année, l'association a, par l'intermédiaire de ses différents pôles, mené de nombreuses activités au sein et à l'extérieur de l'ENSAPLV. Ainsi, l'Asso6 a organisé une soirée chaque mois, à différentes étapes de l'année : fin des partiels, "Saint-Patrick", Halloween, etc.

### ▲ La Cafétéria

La Cafétéria autogérée, quant à elle, a continué son activité et notamment son service de restauration, distribuant 80 sandwiches et 70 plats chauds chaque jour pendant 26 des 32 semaines de cours. Enfin, la coopérative a poursuivi son action de vente de matériel à prix coûtant, en resserrant son calendrier de commande afin de répondre efficacement à la demande étudiante. Le chœur de femmes a poursuivi ses répétitions hebdomadaires, tandis que la Fanfare "Bellette Brass band" s'est produite au cours de plusieurs événements organisés par l'association mais également de son propre chef, au cours d'événements à Lille, Bruxelles, Strasbourg ou Plougasnou.

### ▲ Le pôle Vidéo

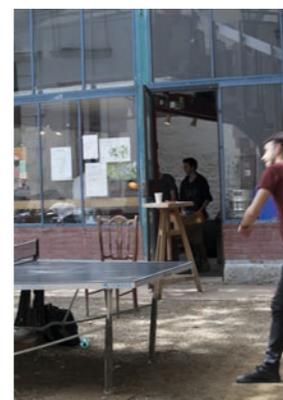
Le pôle Vidéo ambitionne de rassembler des passionnés de vidéo et de leur donner un cadre de perfectionnement collectif, en organisant notamment des séances de prises de vues en extérieur suivies de séances de montage et de conseils en commun. Ce pôle a également participé au concours de courts-métrages de Jouy-en-Josas, qui consistait à réaliser en 48h un court-métrage avec les moyens du bord. Enfin, les membres du Club Vidéo ont assuré des projections hebdomadaires tout au long du second semestre dans l'enceinte de la cafétéria.

### ▲ La Rue

La Rue, qui souhaite créer un collectif artistique ayant pour but la rénovation de l'école par le street-art et la création d'un lien avec le quartier, a quant à elle organisé la création d'une fresque sur l'escalier principal de la cour de l'ENSAPLV par l'artiste Da Cruz. La Rue a mis en place une série de trois fresques participatives, dont le thème "Cosmos" renvoyait directement à celui de l'Architeuf, fête de fin d'année de l'ENSAPLV. Enfin, des sweat-shirts ont été vendus par La Rue dans le but de développer une identité collective de l'ENSAPLV, mais aussi afin d'assurer son indépendance financière vis-à-vis des fonds propres de LVE (issus des cotisations de ses adhérents).

### ▲ La Vilette Sportive

La Vilette Sportive, pôle de La Vilette Etudiante, chargée de l'organisation d'activités sportives, a représenté l'ENSAPLV aux Archipiades de Mai 2017 avec 8 équipes (4 masculines, 4 féminines) dans 4 sports : Football, Rugby, Volley-ball



et Basket-ball. Ces équipes rassemblaient 78 participants, majoritairement issus des Licence 2 et 3. L'équipe de Rugby Villettoise s'est hissée en demi-finale.

### ▲ La Vilette Etudiante

La Vilette Etudiante, et principalement la K'fet et l'Asso6, ont organisé le 8 juillet 2017 l'Architeuf "Cosmos", qui a rassemblé dans l'enceinte de l'école près de 1500 personnes, bénévoles, artistes ou fêtards confondus, de 20h à 2h du matin. Cet événement central de la vie de l'école a été financé conjointement par les fonds propres de l'Asso6, de la Kfet et par la vente des tickets d'entrées, et n'a fait l'objet d'aucun partenariat publicitaire ou commercial. Près de 100 bénévoles ont travaillé à la réalisation de cet événement.

### ▲ Chœur d'Hommes de La Vilette

Le Chœur d'Hommes de La Vilette est né en mars 2014 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Vilette, à l'initiative d'une bande de copains qui avaient envie ensemble de pouvoir s'exprimer musicalement et sans matériel de base. Dirigé par Loïk Blanvillain, il est aujourd'hui composé de 25 chanteurs masculins et interprète différents répertoires de musique vocale a cappella variant de trois à cinq voix suivant les morceaux.

Le Chœur d'Hommes de La Vilette travaille chaque année autour d'un thème précis. En 2017, c'est l'Orient-Express qui fut à l'honneur, "faisant souffler le vent de l'espoir et de la fraternité entre les peuples" (Le Midi Libre, 01/08/2017), dans un voyage musical menant le chœur du Paris des Lumières à Constantinople, colonnes d'Hercule de l'onirique Orient. En 2018, c'est autour de l'Aéropostale que travaille le chœur, aux battements de cœur de ces aventuriers des airs qui furent les premiers à assurer une communication mondiale à travers le service de postes aériennes entre Toulouse et Valparaiso au Chili.

### Représentations à l'école / représenter l'école

Chaque année, le Chœur d'Hommes de La Vilette se produit à l'ENSAPLV pour les étudiants, les enseignants et le personnel administratif de l'établissement. C'est l'occasion de présenter

son travail aux autres, et de remercier l'école de lui permettre d'utiliser ses locaux pour les répétitions. Ces concerts, qui ont lieu dans l'atrium et qui rassemblent un auditoire nombreux (près de 250 personnes pour Orient-Express en juin 2017) font partie de la vie de l'école et des événements attendus dans l'année universitaire.

Mais au delà des portes de l'ENSAPLV, le Chœur d'Hommes de La Vilette se produit hors les murs. C'est ainsi qu'il représente l'école dans les villes où il donne ses concerts. En été 2017 par exemple, c'est à travers une tournée de dix jours dans le sud est de la France que le Chœur d'Hommes de La Vilette fut ambassadeur de l'ENSAPLV. Carcassonne, Montpellier, Marseille, Toulon, Fréjus et la région avignonnaise virent ainsi sur dix jours des représentations du Chœur, où un public toujours plus nombreux venait le saluer et poser des questions sur le chant et sur l'architecture. Joie de pouvoir leur répondre, mettre un temps pour partager une connaissance. Ces expériences nous permettent de donner un son à l'édifice, d'y instaurer un temps autre. C'est aussi l'occasion de discuter, de s'ouvrir aux autres, de partager son savoir : aux chanteurs, leur savoir architectural face à un public avide d'en apprendre davantage, au public son savoir de l'ici et son ressenti du concert, c'est-à-dire la façon dont il est fier, lui public, d'un concert en ses murs, du partage de son domaine mental.

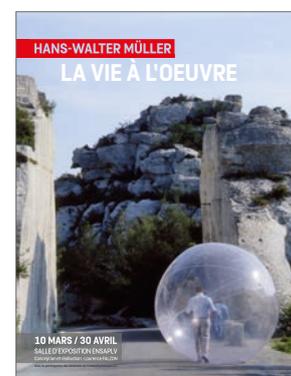


# COMMUNICATION ET VALORISATION

## ► EXPOSITIONS À L'ENSAPLV

La salle d'exposition est un outil pédagogique de culture, d'art, de rencontre et d'échanges où sont présentés les travaux des étudiants sur des thématiques précises (workshop), mais également des expositions d'auteurs (artistes, architectes, philosophes, cinéastes...). Sa programmation est élaborée au sein d'une commission (p. 14) qui valorise les démarches de créations plutôt que de productions artistiques.

► Du 10 mars au 20 avril  
*La vie à l'oeuvre*  
Hans Walter Müller



Exposition proposée par Laurence Falzon, enseignante ATR. Ce parcours sensible mettait en avant le quotidien de la recherche, le cercle glorieux où la réflexion, la mise en œuvre et l'expérimentation s'alimentent l'une l'autre dans le sens de la progression du projet, mais aussi de l'enrichissement de "l'être", du savoir et de la vie partagée.

► Du 9 au 24 mai  
V.A.L  
*Villes d'Amérique Latine*  
Exposition proposée par Christian Pédelahore de Lodi, enseignant VT et Juan Luis Morales, enseignant TPCA. *La fabrique amplifiée des territoires*, projets de MASTER I (2011 - 2016). *La Havana*, *Santiago de Cuba* (Cuba), *El Alto* (Bolivie) et aussi *Alter Villes*. *Villes d'Amérique Latine (VAL)*, par le moyen de prospections collaboratives concrètes et d'actualisations conceptuelles et projectuelles tout à la fois distancées et impli-

quées, traite de l'actualité et des apports originaux de ce continent pionnier à même d'ensemencer en retour les savoirs et les pratiques du projet spatial durable européen, asiatique et africain.

► Du 1<sup>er</sup> au 15 juin  
*Vite à la Villette*  
Un projet photographique réalisé par des étudiantes de l'ENSAPLV : Léna Vassart, Cindy Djahnine, Aysun Sule, Zoé Logié de Mersan, Shéhérazade Erard, en collaboration avec l'artiste Daniel Aulagnier.

► Du 12 septembre au 6 octobre  
*"Représenter" Rencontres doctorales en architecture*

RENCONTRES DOCTORALES en architecture et paysage



Travaux des doctorant.e.s inscrit.e.s en première année de thèse. Exposition proposée par Alessia de Biase, enseignante chercheuse. Exposition présentée dans le cadre de l'édition 2017 des rencontres doctorales en architecture, organisées depuis 2010 par le ministère de la Culture.

► Du 9 au 27 octobre  
*Petites machines écosophiques*  
Exposition de micro-éditions d'architecture d'urbanisme et de paysage



Exposition proposée par Elise Macaire, enseignante chercheuse et Virginie Lyobard, directrice de la Fanzinothèque de Poitiers.

Le fanzine est aujourd'hui investi par des collectifs issus du champ de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Afin de rendre compte de la richesse de cette production, l'association Didattica (architecture, éducation, démocratie) invite la Fanzinothèque de Poitiers à venir présenter le fonds qu'elle a initié autour des productions de ces collectifs.

L'exposition donne à voir la très grande diversité des actions menées par les collectifs mais aussi leurs rapports singuliers à l'édition, l'écriture et le graphisme.

► Du 9 au 17 novembre  
*Voyages, voyages Voyages d'études à l'étranger*  
Exposition proposée par le service des Relations Internationales, commissariat : Valérie Jouve, enseignante ATR. Travaux des étudiants partis en 2016 et journées d'informations sur les universités partenaires à l'étranger.

► Du 28 novembre 2017 au 15 janvier 2018  
*Varaderos, Patrimoine des côtes à la dérive*



Exposition proposée par Juan Luis Moralès, enseignant VT. Dans le cadre du Master *Villes d'Amérique Latine*, la série *Varaderos* de l'Atelier Moralès présente "les déchirures", les plus poignantes comme les plus intimes, du grand rideau de scène tropical qui habille la société du spectacle touristique, censée être en permanence joviale, épicurienne, écerveillée, Cuba n'échappant malheureusement plus à cette règle d'airain de la globalisation marchande."

## ► "LA VIE À L'ŒUVRE" DE HANS WALTER MÜLLER

COMMISSARIAT, CONCEPTION ET RÉALISATION : LAURENCE FALZON

Artiste, Architecte, Ingénieur, Hans Walter Müller est tout cela à la fois, mais ce qui le caractérise le plus, c'est son talent de prestidigitateur ! L'apparition et la disparition constituent une partition qu'il rejoue sans cesse et dont on ne se lasse pas.



C'est par l'image qu'Hans Walter Müller arrive aux volumes gonflables. Auteur de machines cinétiques exposées au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris à l'occasion de l'exposition "Lumière et Mouvement en 1967", c'est le questionnement du support de projection de "l'image-matière" et son désir de le "volumétriser" qui l'amènent à créer le procédé de topoprojection. Il invente alors des "écrans enveloppants", en concevant des volumes gonflables, progressivement pénétrables, dont les parois sont les supports d'images en mouvement.

Le rapport image/volume sera le sujet de recherche permanent d'une œuvre poétique soutenue par une rigueur sans faille. Le volume gonflable, comme bâtiment de spectacle itinérant, fera la notoriété mondiale d'Hans Walter Müller et c'est dans un de ses édifices portés par l'air, arrimé à la



Ferté-Alais sur l'aérodrome de Cerny, que l'artiste vit et travaille, depuis 46 ans, à la conception et à la réalisation de ces mondes extraordinaires.

Plus qu'une exposition, "Hans Walter Müller, La vie à l'œuvre" est l'expression d'un éclat de vie issu d'un point de vue endogène sur une œuvre patrimoniale familière. Ce parcours sensible met en avant le quotidien de la recherche, le cercle glorieux où la réflexion, la mise en œuvre et l'expérimentation s'alimentent l'une l'autre dans le sens de la progression du projet, mais aussi de l'enrichissement de "l'être", du savoir et de la vie partagés.

Cette exposition repérée par la biennale d'architecture de Lyon est devenue itinérante grâce au CAUE de Lyon qui l'a programmée du 8 janvier au 30 Mars 2018 et plusieurs dates sont actuellement en attente de confirmation (Rouen, Bordeaux...).

Presse :

- Structures Gonflables, Hans Walter Müller, architecte de l'air*, Mathieu Oui, Le moniteur 16 Mars 2018.
- Métropole de Lyon, une exposition gonflée*, Emmanuelle N'Haux, Le Moniteur des Travaux publics et du bâtiment, 19 Janvier 2018.
- Hans-Walter Müller, Le souffle de l'architecte*, Mathieu Oui, Le journal des arts, Mars 2018
- Dans la bulle de l'architecte Hans-Walter Müller*, Charlotte Fauve, Revue A vivre, 23 Mars 2018
- Hans Walter Müller, Magicien de l'espace*, Christelle Granja, revue Socialter N° 28, 14 Avril 2018.

## ▶ ÉVÈNEMENTS



### ▲ Journée Portes Ouvertes

Elle s'est tenue le 28 janvier 2017 et a attiré près de 2 500 visiteurs.

Cette journée a été organisée à la suite des rendus du premier semestre mobilisant enseignants et étudiants. Au cours de la journée, cinq réunions d'informations ont présenté l'organisation des études d'architecture et le double diplôme architecte - ingénieur / ingénieur- architecte.

### ▲ Séminaire Inter-Écoles

Le séminaire annuel inter-écoles des services de communication des écoles d'architecture s'est tenu dans notre école en juillet 2017. Le thème de cette année était les alumni.

### ▲ Site Internet

Le nombre de visites du site internet par mois oscille entre 3 000 et 5 000, particulièrement durant les mois de février, juin-juillet et septembre.

Le nombre de pages consultées et le nombre de visites sont stables. En 2017, le nombre de pages vues était de 655 045 pour 219 400 visites et 193 100 visiteurs. Le site a été stabilisé au cours de l'année. La page d'accueil a été modifiée et la recherche d'informations a été rendue plus claire.

Face à la lourdeur d'administration du site, la faiblesse de son

ergonomie et du principe de navigation, une arborescence et une structure de page partielle et insuffisante, un design peu séduisant, un projet de refonte du site a été acté.

Une Commission site internet et identité visuelle a été mise en place pour la rédaction d'un cahier des charges.

L'ENSA souhaite refondre son site web pour une solution qui réponde mieux à ses objectifs tant en matière d'image que de valorisation de l'École et de ses formations.

### ▲ Participations

- Journée de la formation de l'architecte organisée par la Maison de l'architecture à Paris en mars, regroupant toutes les écoles d'architecture parisiennes.

- Journée nationale de l'architecture le 14 octobre avec une exposition "petites machines écologiques" exposition de microéditions d'architecture d'urbanisme et de paysage, organisé en partenariat avec la fanzinothèque de Poitiers et une conférence, organisé par les collectifs issus de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de la microédition

- Des journées d'informations dans des lycées et le Salon de l'étudiant.

- Réunions des chargés de communication de la Comue Hesam

- Accueil de l'UNEAP (Union nationale des étudiants en architecture et paysage) le 4 octobre.

### ▲ "Représenter" Rencontres doctorales en architecture et paysage

▶ Du 12 au 14 septembre 2017

Depuis leur première édition en 2010, les Rencontres doctorales en architecture organisées par le ministère de la Culture offrent aux doctorants en architecture, urbanisme et paysage un temps dédié à la présentation de leurs travaux auprès de la communauté des chercheurs et aux échanges sur les pratiques dans ces domaines. Après Nantes en 2010, Paris-Belleville en 2013 et Marseille en 2015, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette a accueilli du 12 au 14 septembre 2017 les Rencontres doctorales en architecture et paysage.

Cet événement a été inauguré par Jean-Marc Besse le 12 septembre : "Faire venir les possibles : décrire et inventer". Jean-Marc Besse est agrégé de philosophie et docteur en histoire (université Paris I). Directeur de recherche au CNRS, où il dirige l'équipe EHGO (Epistémologie et histoire de la géographie) au sein de l'UMR Géographie-cités (CNRS/Paris I/Paris VII).

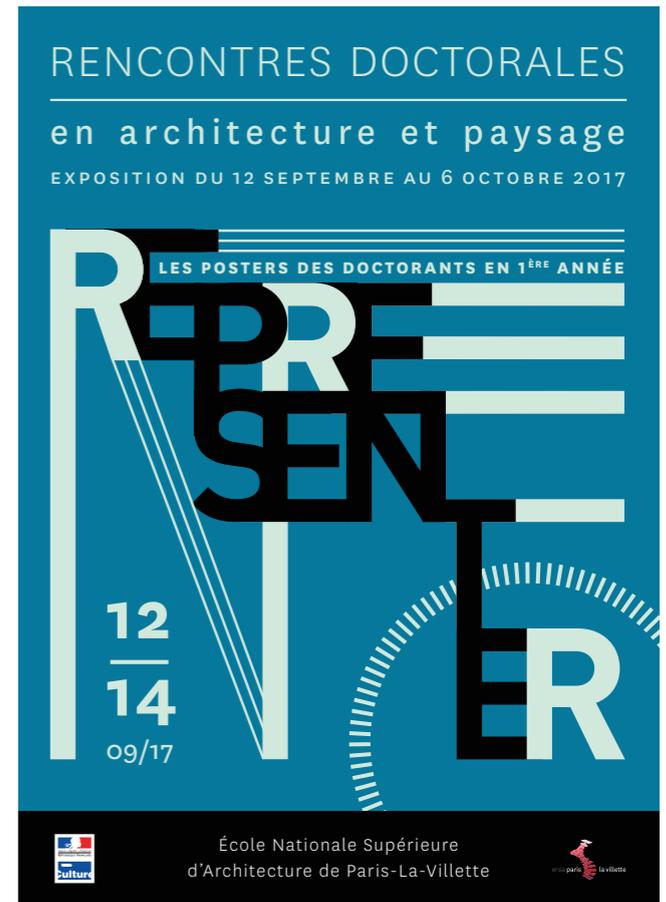
Il enseigne l'histoire et l'épistémologie de la géographie à l'université Paris I, ainsi que l'histoire et la théorie du paysage à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille. Il est directeur de la revue Les Carnets du paysage

Les questionnements relatifs aux représentations sont au cœur des réflexions de cette édition. Elles sont entendues en un sens large, puisqu'il s'agit d'interroger tant les dispositifs figuratifs et les systèmes d'images à partir desquels l'architecture s'élabore, se pense et se diffuse, que les représentations mentales et sociales des édifices, de la ville et des territoires. Le rôle des différents outils et moyens de représentation dans les protocoles de recherche mis en place par les doctorants, selon les cultures disciplinaires auxquels ils se réfèrent, fait également partie du débat qui sera ouvert lors de ces journées.

### ▲ Séminaire Inter-Écoles

▶ Du 10 au 11 juillet 2017

Le séminaire annuel de communication des ensa s'est tenu cette année à l'ensa Paris La Villette les 10 et 11 juillet 2017. Il a regroupé 16 écoles sur 20 avec pour thématique choisie "La diversité des métiers d'architecture, du parcours pédagogique au parcours professionnel, l'école comme lieu d'appartenance". Avec en introduction du débat, un film réalisé par Marie Liesse Sztuka avec l'appui du labo audiovisuel sur les "Trajectoires d'architectes". Que révèlent ces portraits d'architectes, sur l'évolution d'une profession et l'emploi de ses diplômés ? La sélection opérée, ni exhaustive ni représentative, présente des exemples de trajectoires professionnelles, parfois atypiques, d'architectes sortie de l'école depuis moins de 5 ans.



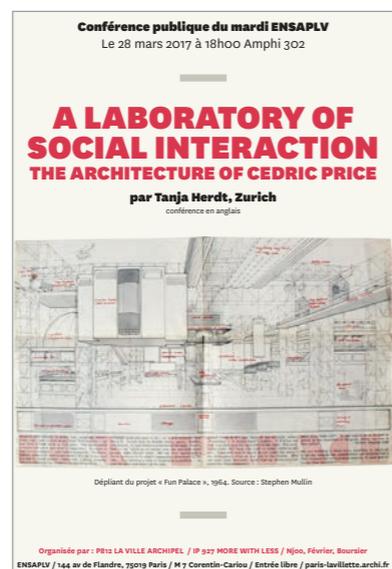
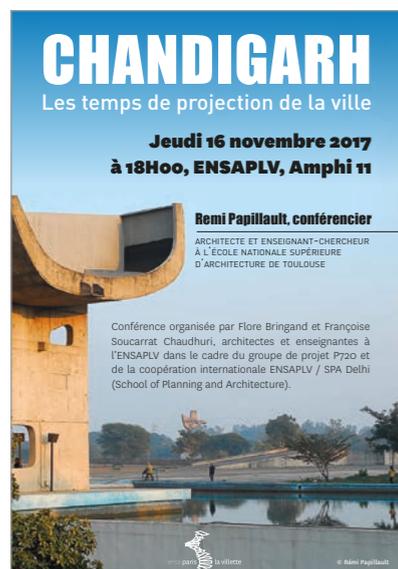
Un débat animé par Marc Bourdier, architecte, professeur à l'ENSAPLV :

- Une intervention de Maxime Durif, vice président de l'UNEAP au sujet de la brochure (bleue) de présentation des ENSA relative aux "Etudes supérieures d'architecture en France".
- Une présentation des enquêtes 2015 et 2016 sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture et propositions de quelques pistes pour garder un lien avec nos diplômés. Le réseau des anciens, *Les alumni*, par Francis Lew, responsable de l'observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle au Ministère de la culture.
- Une présentation de l'observatoire des débouchés à la Villette par Élise Macaire, architecte, enseignante à l'ENSAPLV.

Un concert du chœur des hommes de l'école a clôturé la soirée. Le débat s'est poursuivi dans la matinée autour de pistes pour garder un lien avec nos diplômés. Le réseau des anciens. Les alumni et la prise en compte de cette mission, si elle veut être menée à bien, nécessite l'engagement à temps plein d'une personne au sein du service communication.

Le séminaire s'est terminé avec une promenade architecturale à la découverte du canal Saint-Martin et de la Seine du bassin de la Villette au musée d'Orsay. Prochain séminaire : Montpellier.

## ► CONFÉRENCES, COLLOQUES ET SÉMINAIRES



► 14 mars  
**Georg Simmel : Esthétiques de l'architecture, du paysage et de la grande ville**  
Maitre de conférence : Andréa Borsari.  
Organisée par les enseignants du séminaire de master "Nouvelles Pratiques Politiques et Esthétiques dans la Ville" (NPPEV).

► 15 mars  
**RÉUNION PUBLIQUE Plan Vélo Flandre**  
Présentation de scénarios pour la création d'une piste cyclable avenue de Flandre par la Mairie de Paris.  
À l'invitation de François Dagnaud, Maire du 19°. Avec Christophe Najdowski, Adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public; Halima Jemni, Première adjointe au Maire du 19°, chargée de la voirie et des déplacements et Sophie Minday, adjointe au Maire du 19°, chargée du Plan Vélo.

► 28 mars  
**A laboratory of social interaction the architecture of Cedric Price**  
Invité : Tanja Herdt. Organisée par Jim Njoo, Nicolas Février et Romain Boursier.

► 8 juin  
**"Participaillons" Changeons notre façon de construire**  
Avec Kévin Choquet, ingénieur en constructions durables et formateur "pro-paille".

► 27 juin  
**Inauguration du prototype des L1**  
Conçu par les étudiants de L1 de Justine Lipski. 10 minutes pour présenter le projet et le reste du travail du semestre.

► 30 juin  
**Acteurs et cultures territoriales, La question du développement urbain à Filadelfia dans le Chaco paraguayen**  
Sous la direction de Marc Bourdier et Claudio Secci.

► 14 octobre  
**Débat / Collectifs issus de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, et de la microédition.**  
À l'occasion de l'exposition de microédition "Petites machines écosophiques", l'association Didattica et la Fanzinothèque de Poitiers organisent un débat avec des collectifs invités et des chercheurs.

► 19 et 20 octobre  
**Colloque international "espaces, genres, sexués, queer"**  
Une exploration des dynamiques entre les espaces, les genres et les sexualités, sous la direction de Manola Antonioni.

► 16 novembre  
**Conférence Chandigarh**  
Intervenants : Rémi Papillault, enseignant à l'EA de Toulouse. Organisée par Flore Bringand et Françoise Soucarrat Chaudhuri, architectes et enseignantes à l'ENSAPLV.

► 11 Décembre  
**"L'après des JO et son impact sur le territoire de Plaine Commune"**  
Dans le cadre du séminaire architecture, environnement et développement durable. Intervenants : Damaly Chum, Directrice Générale Adjointe Département Urbain et Social - Plaine Commune; Isabelle Chesneau, chercheuse, laboratoire ACS de Ensa Paris-Malaquais et Pierre Gautier, Architecte fondateur de l'agence PGA.

## ► MANIFESTATIONS DE L'ENSAPLV HORS DE L'ÉCOLE



► Du 27 mars au 3 avril  
**Exposition au théâtre de La Colline "scénographies imaginées par les étudiants du projet inter-écoles"**  
Sous la direction de Mathab Mazlouman, Jakob Gautel et Marco Dessardo.  
Le projet scénographie inter-écoles rassemble cette saison des étudiants de l'École de Paris-La-Villette, de l'École supérieure des arts appliqués Duperré et de l'École supérieure des arts et techniques Hourdé.

► Du 27 au 29 avril  
**"L'Entre-deux barres"**  
Organisateur : Olivier Boucheron, Maria-Anita Palumbo et Marie-Hélène Contal (Cité de l'Architecture et du Patrimoine). Une ethnographie de la transformation des ensembles de logements collectifs par leurs habitants.

► 4 mai  
**Les cerfs-volants au parc de la Villette**  
Les étudiants d'arts plastiques (L2) de Baptiste Debombourg et de Bertrand Segers, après un passage au festival des cerfs-volants de Berck-sur-mer, font voler leurs machines au parc de la Villette.

► Du 1er au 4 juin  
**"Jardins, jardins"**  
4 jours pour découvrir les jardins éphémères créés dans le jardin des Tuileries et rencontrer les acteurs de "l'art de vivre" au jardin.  
Avec les étudiants de L1 de Justine Lipski et Emmanuel Person, architectes et enseignants.

► 13 juin  
**Cérémonie des prix et récompenses de l'Académie d'architecture**  
À cette occasion, Marc Bédarida s'est vu décerner la médaille d'or des publications, d'une part pour la politique menée depuis 1999 dans le cadre des Éditions de la Villette et d'autre part, pour ses travaux sur Fernand Pouillon, Le Corbusier ou encore Pierre Chareau.

► 14 et 15 octobre  
**Journées nationales de l'architecture, L'aventure continue !!!**  
Suite au succès rencontré au salon "Jardins, jardins" aux Tuileries en juin dernier, une vingtaine d'étudiants de 1<sup>ère</sup> année de Paris-La-Villette encadrés par Justine Lipski, architecte, proposent, en binômes, une médiation libre les samedis et dimanches entre 14h et 18h.

► Du 26 octobre au 3 novembre  
**Exposition "Scénographies, de la maquette au plateau"**  
Cette exposition présente des travaux d'élèves des étudiants de La Villette et de Paris 3 ou de jeunes diplômés.  
Conception et coordination de l'exposition : Muriel Delamotte, Mahtab Mazlouman et Claire Chavanne.

► 12 Décembre  
**Après-midi de débats au sujet de l'articulation entre PRATIQUE(s) et RECHERCHE(s) en architecture**  
Conçue par les étudiants et les enseignants de l'Optionnel "Parcours Recherche", s'intéressera aux recherches pratiquées ou expérimentées dans les écoles d'architecture et notamment à l'ENSA Paris-La-Villette.

► 19 décembre  
**Transition écologique**  
Sous la direction d'Anne d'Orazio, Élise Macaire et Véronique Zamant. Dans le cadre du cours de 1<sup>er</sup> cycle "Géométrie des parcours", conférence du philosophe Pascal Rousse : "Divers aspects de la perspective. De l'unité à la multiplicité"

## ► LES ÉDITIONS DE LA VILLETTE

Les Éditions de la Villette sont un département de l'ENSAPLV. Elles ont été créées en 1980 afin d'offrir au monde universitaire, mais aussi aux professionnels, des ouvrages fondamentaux sur les domaines relatifs à l'architecture, la ville et l'aménagement. Elles développent également une activité de promotion de la culture architecturale auprès de publics amateurs en publiant des écrits relevant de problématiques sociales, techniques ou esthétiques liées aux arts de l'espace.

La politique éditoriale se concentre principalement autour de trois axes : les ouvrages à vocation didactique, les textes fondamentaux modernes (auteurs du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, souvent traduits pour la première fois en français) et les essais liés à l'actualité du monde contemporain. Depuis leur création, plus de 200 ouvrages ont été publiés, plus d'une centaine de titres sont inscrits au catalogue. Les ventes en librairie sont restées, comme depuis le début de la décennie, relativement mornes du fait du mauvais état du marché du livre et de la librairie en général. Les Éditions de la Villette souffrent de cette situation.



*Vous avez dit paysage ?*  
Les cahiers de l'école  
de Blois n°15

L'accord passé avec Interforum garantit aux publications des Éditions de La Villette d'être présentes ou connues dans pas loin de 500 points de vente en France et à l'étranger. La très nette diminution progressive du nombre de points de ventes ces dernières années vient de la fermeture d'un nombre non négligeable de librairies. Les ventes sur internet via Amazon, Fnac.com... Même si elles se sont beaucoup développées, ne compensent pas le manque à gagner d'autant que les librairies spécialisées en architecture et urbanisme disparaissent les unes après les autres. De ce fait, la présence et la diffusion à l'étranger représentent un millier de livres environ. La disparition du Centre d'exportation du livre français (CELF) qui assurait une présence des ouvrages français dans des pays où le réseau de librairie est soit embryonnaire soit fragile, a contribué à diminuer les résultats à l'export. Proportionnellement, les ventes à l'étranger par Interforum se sont plutôt maintenues. Environ 20 % de ces exportations sont faites en direction du Maghreb.

Par l'intermédiaire du Bureau international de l'édition française (BIEF), les Éditions de La Villette ont été présentes dans onze salons ou foires du livre à l'étranger : Casablanca,

Jérusalem, Buenos Aires, Téhéran, Varsovie, Thessalonique, Séoul, Le Cap, Belgrade, Guadalajara, Alger, Taipei, Budapest. Les Éditions de la Villette ont été présentes au Salon du livre d'art dans le cadre du Festival de l'histoire de l'art à Fontainebleau. L'Académie d'architecture a décerné à Marc Bédarida, qui dirige les Éditions de la Villette, la médaille des publications.



*Programmes et manifestes  
de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*  
Ulrich Conrads

### PARUTIONS DE 2017

#### Livres :

- *Programmes et manifestes de l'architecture du XX<sup>e</sup>*, Ulrich Conrads
- *Le Corbusier, L'œuvre à l'épreuve de sa restauration*, Christine Mengin (dir.).
- *Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?*, Cahiers Ramau 8, Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil (dir.), avec la collaboration de Yasmina Dris.
- *L'architecture et l'urbanisme. Au miroir des formations*, Cahiers Ramau 9, Claude Cohen, Laurent Devisme.

#### Réimpressions :

- *Dessin d'architecture. À partir de la géométrie descriptive*, Jean Aubert.

#### Revues :

- *Vous avez dit paysage ?*, Les Cahiers de l'École de Blois, n° 15, Jean-Christophe Bailly (dir.).



FONDATION LE CORBUSIER

Le Corbusier  
L'œuvre à l'épreuve  
de sa restauration

*Le Corbusier, l'œuvre à l'épreuve de sa  
restauration*, Fondation Le Corbusier



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bruno **Mengoli**.

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE : Caroline **Lecourtois**, Directrice-adjointe, responsable des études et de la recherche ; Corinne **Bouzinac** et Hacina **Firmin**, secrétaires de direction ; Paul **Astruc** puis Christian **Brossard**, Secrétaire général ; Catherine **Comet**, Responsable du service de la pédagogie et de la vie étudiante assistée de Mohammed **Belgherbi**, Patricia **Bernaix**, Bernard **Coiffet**, Sivajini **Kethees**, Agnès **Mirandel**, Sébastien **Petitjean**, Laurence **Probst**, Soraya **Sergent**, Marie-Françoise **Sotto** ; Danielle **Hugues**, Responsable du service des relations internationales assistée de Marie **Malinovsky** et de Justine **Simonot** ; Aurélie **Timsit-Bernard**, Responsable du service des Archives ; Alexandra **Thelier**, Responsable de la Bibliothèque assistée de Clothilde **Boiteux-Boursin** ; Didier **Tourade**, Responsable de la Documentation assisté de Sylviane **Cedia** ; Marine **Benoit-Blain**, Responsable de la Vidéothèque ; Hervé **Jézéquel**, Responsable du Pôle image assisté de Alain **Chalu** et Marcelo **Mendoza** ; Marc **Fayolle de Mans**, Jacques **Bergna** et Alain **Raynaud**, Responsables de l'Atelier Maquettes ; Julien **Vacheret**, Responsable du service Informatique assisté de Patrick **Bottier**, Aurélie **Fabijanec**, Kevin **Lechène**, Charly **Peltier** ; Barmak **Lahiji**, Responsable de l'Atelier Numérique ; Juliette **Gohaud**, Chargée de mission développement et partenariats ; Gilles **Enriquez**, Responsable du Service de la communication assisté de Marie-Liesse **Sztuka** ; Marie **Varichon**, chargée de mission de valorisation et publications ; Marc **Bédarida**, Brankica **Radic** et Philippe **Foos**, service des Éditions de la Vilette ; Jacqueline **Gomès** puis Amandine **Kowalski**, Responsable du service des ressources humaines assistée de Michelle **Frédoc**, Laurence **Ricou**, Zohra **Naceur**, Ghislaine **Pawelko** et Laurence **Ricou** ; Antoinette **Lemunier**, Responsable du service financier assistée de Nouriel **Amzil**, Cherazed **Bourahoui** et Philippe **Foos** ; Philippe **Bourdier**, Responsable du Service de la logistique et des moyens communs assisté de Philippe **Agricole**, Philippe **Pesnel**, Bruno **Petit**, Jean-Pierre **Sanvoisin**, René **Steimetz**, André **Bapin**, Patricia **Bonhoure**, Laurent **Coutaudier**, Hammar **Djenhia**, Francis **Gorain**, Sébastien **Martins-Boyard**, Guglielmo **Mazzocchi** et Laurent **Sonneville**.

ENSEIGNANTS : Laurence **Falzon**, Anne **D'Orazio** et Bendicht **Weber**.

COORDINATION : Gilles **Enriquez**.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : Marie **Varichon**.

CRÉDITS PHOTOS : © ENSAPLV • Hervé **Jézéquel**  
Baptiste **Debombourg** • Flore **Bringand**.

